

2.

Y. HESSOU, architecte paysagiste
A.C. CHOLEY, architecte dplg



Sommaire

Diagnostic paysager et urbain

Présentation du site à partir de trois clefs de lecture qui en constituent les trois chapitres :

- Le « Grand Paysage » ;
- Le Tourisme ;
- La « pratique » du site.

1. Le Grand Paysage : comment voit-on le site sous l'angle du Grand Paysage ?

- Présentation du site et unités paysagères ;
- Urbanisation ;
- Forêt, agriculture et zones naturelles.

2. Le tourisme

- Routes ;
- Stationnements ;
- Sentiers ;
- Belvédères.

3. La pratique du site

- Signalétique ;
- Publicité ;
- Mobilier ;
- Sécurisation ;
- Les équipements commerciaux liés au tourisme, la Maison des Cascades, l'Office du Tourisme...

LES HAUTES TERRES

les lacs supérieurs

1

Description

L'unité paysagère des "Hautes Terres" délimite le plateau intermédiaire des 7 lacs.

L'entité *Lacs supérieurs* représente l'ensemble des 6 lacs, à l'exception du lac de Bonlieu, qui constitue à lui seul une entité supplémentaire : *le Désert*.

Les *Lacs supérieurs* sont délimités par les côtes des Maclu et des Maréchets, au Sud-Est, et par l'unité paysagère des "Marches" au Nord-Est.

Le paysage est caractérisé par les lacs et leurs cortèges de tourbières et de roselières. Au-delà, quelques reliquats de prairies gardent le paysage ouvert, et les forêts occupent les zones restantes.



Photo M. LOUP

Bleu et brume
Vert lagon et nuances orangées
Horizontales
Silence
Immensité
Îles
Vasques et relief en négatif
Eau

Motifs et vocabulaire

Photos M. LOUP



« Mais les zones complètement planes sont celles qui offrent la vue la plus pure. (...) On y est confronté à un paysage radicalement simplifié. Regarder autour de soi devient une expérience surréelle, au sens propre du terme : on a l'impression de se trouver dans un endroit «sur-réel» ou «plus que réel» - à un niveau de réalité supérieur. La réalité révélée dans ce qu'elle a de plus dépouillé, dans sa simplicité la plus héroïque. » Kim Staney Robinson, *les Martiens*



Problématiques

Un paysage en quête d'image...

Jadis qualifiée de «Petite Ecosse», cette entité est en mutation, et perd progressivement ses caractéristiques identitaires. Les landes arides, qui mettaient en valeur la vacuité profonde des lacs, se sont couvertes de forêts et de friches arborées, rendant ainsi le paysage moins austère, mais peut-être plus quotidien, plus banal...

Faut-il tenter de retrouver les motifs qui caractérisaient la «Petite Ecosse», et restaurer un paysage, certes historique, mais qui appartient encore à la mémoire collective ?

Ou faut-il inscrire ce paysage dans une dynamique naturelle, également légitime, puisqu'il est vivant ?

La solution retenue sera peut-être un compromis, qui s'ajoutera au palimpseste des paysages des lacs, et dont l'enjeu majeur sera d'en éviter la banalisation.

LES HAUTES TERRES

le désert

2

Description

Cette entité constitue une enclave extérieure à l'unité des "Hautes Terres", un lieu à part, singulier.

Choisi par les Chartreux pour y établir leur monastère, ce site correspondait à leur «idéal» de désert, un lieu de solitude extrême, de silence, mais un lieu également qui évoque la création.

« - Imaginons, par exemple, un paysage où la vastitude et la délimitation habilement combinées, où la réunion de la beauté, de la magnificence et de l'étrangeté, suggéreront l'idée de soins, de culture, et de surintendance de la part



Photo M. LOUP



Photos M. LOUP



«Encore une seconde, rien qu'une. Le temps d'aspirer ce vide, connaître le bonheur...»

Samuel Beckett



d'êtres supérieurs, mais seulement alliés à l'humanité ; alors, le sentiment de l'intérêt se trouvera préservé, et l'art nouveau, dont l'œuvre sera pénétrée, lui donnera l'air d'une nature intermédiaire ou secondaire, - une nature qui n'est pas Dieu, ni une émanation de Dieu, mais qui est la nature telle qu'elle serait si elle sortait des mains des anges qui planent entre l'homme et Dieu.»

The Landscape Garden

Edgar Allan Poe

Trad. C. Baudelaire in Histoires grotesques et sérieuses

Le *Désert* est un territoire de contraste, évoquant tant les descriptions "lamartinianes" d'un paysage romantique en automne, que les solitudes et désespoirs "baudelairiens" dans la froidure de l'hiver. Le printemps arrive comme une renaissance enthousiaste et à chaque fois inédite après les longs temps d'attente. Le paysage du *Désert* de Bonlieu se lit comme un livre d'heures, rythmé par sa chronologie interne.

Motifs paysagers et vocabulaire

Silence
Eternité
Désert
Vacuité
Territoire
Mystique
Air

Ce territoire constitue l'un des lieux, rare, élu, pour son site et sa dimension mystique.

Hanté par les légendes, alliant les croyances païennes aux peurs eschatologiques, c'est un *Désert* habité «de mémoire d'homme», convoité.

Mais le monastère des Chartreux a laissé la place à un hôtel, puis à une résidence collective, perdant ainsi une partie de son âme dans les ruines enfouies des bâtiments conventuels...

Description

Cette deuxième unité paysagère constitue une articulation entre l'unité précédente et celle des Basses Terres.

Territoire intermédiaire, passage obligé, elle constitue le «bout du monde» de la reculée inachevée.

Les évocations d'un tel paysage sont nombreuses et mettent en scène un imaginaire collectif emprunté aux mythes et légendes des «terres de passage».

Le jeu intime de l'eau et de la roche crée autant d'oeuvres instantanées et monumentales, qui renouvellent constamment le plaisir de la découverte.



Photo M. LOUP

Vocabulaire paysager et motifs



Un territoire obscur, sombre, et pourtant captivant.



Un lieu abandonné, autrefois habité, aujourd'hui visité

« Je suis Freïr, chef des hommes libres de Seuil-des-Roches, dit le barbare en souriant... »
« Seuil-des-Roches est un village fortifié, au cœur même des Marches noires... »

« Au terme de la guerre, l'Innommable avait été vaincu et il s'était retiré au-delà des Marches, dans une lande désolée telle que les aiment les monstres. (...) « Quoi qu'il en soit, les Marches constituaient la frontière floue entre le royaume de Logres et le pays de Gorre, le domaine de l'Innommable, que les hommes appelaient Terre Noire... »

« Maître des pierres. Ce titre t'appartient, tu le sais, répondit Baldwin. Tu possèdes l'art de parler aux roches, et tu peut faire lever la montagne devant tes ennemis. Cela les Elfes et les Hommes l'ignorent. Ils considèrent les anciens exploits des maîtres maçons comme de belles légendes et ne croient pas en ces pouvoirs... »
J-L FETJAINE, *le crépuscule des Elfes*

Problématiques

On constate une réelle discordance entre la perception du lieu, par les visiteurs, qui viennent voir un «site naturel», «pittoresque», et la réalité d'un lieu qui présente encore les stigmates d'une occupation ancienne mais intense de forges et fonderies. Un lieu utilisé pour sa force hydraulique, qui entraînait les roues et... l'activité humaine.

Concilier l'histoire et la monumentalité du lieu peut faire partie d'un enjeu pédagogique de lecture et d'interprétation du paysage, mais servir également de principe pour les aménagements nécessaires sur le sentier et les belvédères.

LES BASSES TERRES

LE VAL

4

Photo M. LOUP

Description

Ultime unité paysagère, les Basses Terres commencent au pied des cascades, et se poursuivent dans le corridor étroit du Val du Hérisson, pour se dilater brusquement à la porte de Doucier.

Les lacs de Chambly et du Val occupent le fond de vallée, et jalonnent le cours du Hérisson. Après la descente dynamique des Marches, le hérisson reprend un cours nonchalant, semblant immobiliser les paysages et la végétation. Les cordons de forêt alluviale, prétrifiés de lichens et de mousses, contribuent à l'étrangeté du lieu.

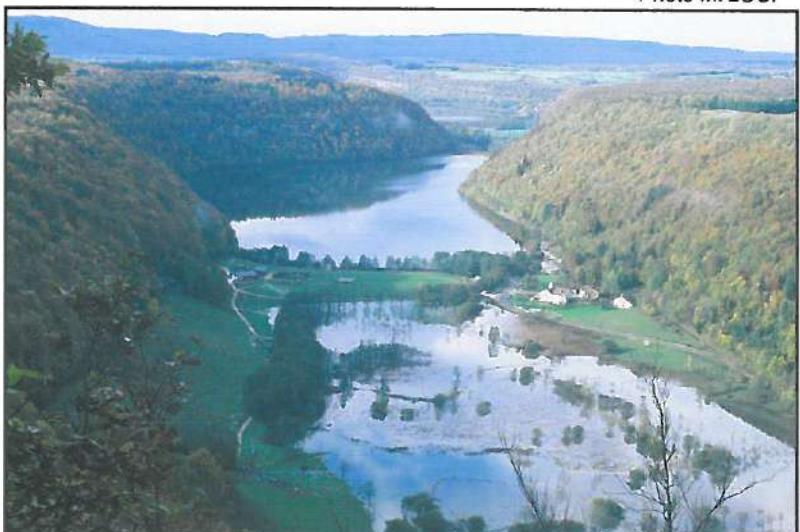


Photo M. LOUP

Motifs et

vocabulaire paysager

Corridor - Sinueux - Humide - Lenteur - Reflet



« ... au centre de la petite vallée d'Aberfoil, traversée par le Forth, encore près de sa source. Les hauteurs qui la bordent sont revêtues, de côté et d'autre, d'un rempart de roches calcaires, et d'énormes masses de brèche (...) ; un rideau de hautes montagnes ferme l'horizon. La vallée était, du reste, assez large pour mettre cette troupe à l'abri d'une surprise de l'ennemi ; et l'on avait posé, en divers endroits, des sentinelles et des avant-postes... ».

Walter Scott, *Rob Roy*



Problématiques

Un paysage monumental oublié : l'urbanisation du hameau de Chambly témoigne des dangers du regard de l'habitude.

Des haies isolent certaines résidences de leur contexte environnemental, un miroir pour mieux préparer la sortie de la propriété, et une architecture qui évoque d'autres régions. Le site semble nié, et un autre «environnement», à échelle individuelle, est reconstruit.

Le paysage peut s'oublier. Il risque alors de disparaître sans bruit et sans révolte.



Les communes concernées par les sites

BONLIEU

Sur le territoire communal de Bonlieu se situent le Lac du même nom, au Sud, et un accès au site des cascades du Hérisson au Nord.

Le village lui même s'est développé le long de la Route Nationale qui le traverse d'Est en Ouest. Le bâti ancien constitué de fermes de grand volume est relativement dense et forme une ligne très bien structurée. En revanche, des extensions pavillonnaires tout d'abord linéaires (en particulier le long de la Route Forestière des Cascades) puis sous forme de lotissements ont tendance à faire éclater la structure initiale.

LA CHAUX-DU-DOMBIEF

Les belvédères du Pic de l'Aigle et des 4 Lacs se situent sur le territoire de la Chaux-du-Dombief, dans sa partie haute.

Dans sa partie située sur le plateau des lacs, se trouvent l'Ilay et le Saut Girard, et enfin la plus grande partie du Lac d'Ilay et du Lac du Grand Maclu.

Le village-centre s'étend sur le troisième plateau.

DOUCIER

La partie aval de la reculée du Hérisson est sur le territoire de Doucier, comprenant le Lac de Chamby et la moitié Ouest du Lac du Val.

Le hameau de Chamby se situe au coeur du site, mais en dehors de la voie d'accès.

Le village-centre s'est structuré à l'abri du relief puis s'est étendu en travers de la vallée, sur la croupe morainique.

LE FRASNOIS

Outre le centre du village s'étendant le long de la RD 75, des hameaux existent sur le territoire communal : Narlay développé à l'Ouest du Lac du même nom, avec en particulier un développement sous forme de lotissement à flanc de coteaux, et la Fromagerie situé à proximité de la vallée du Hérisson, sur la RD 39. Le territoire communal reçoit les lacs de Narlay, du Petit Maclu et du Vernois, et pour une petite partie Nord, les lacs d'Ilay et du Grand Maclu.

MENETRUX-EN-JOUX

Le centre du village de Menétrux-en-Joux est situé sur le plateau, il est traversé par la RD 39, tandis que les hameaux de Val Dessous et Val Dessus se trouvent dans la vallée du Hérisson, entre le Lac du Val et le site des cascades.

Les cascades de l'Eventail et du Grand Saut sont situées sur le territoire communal.

LE SAUGEOT

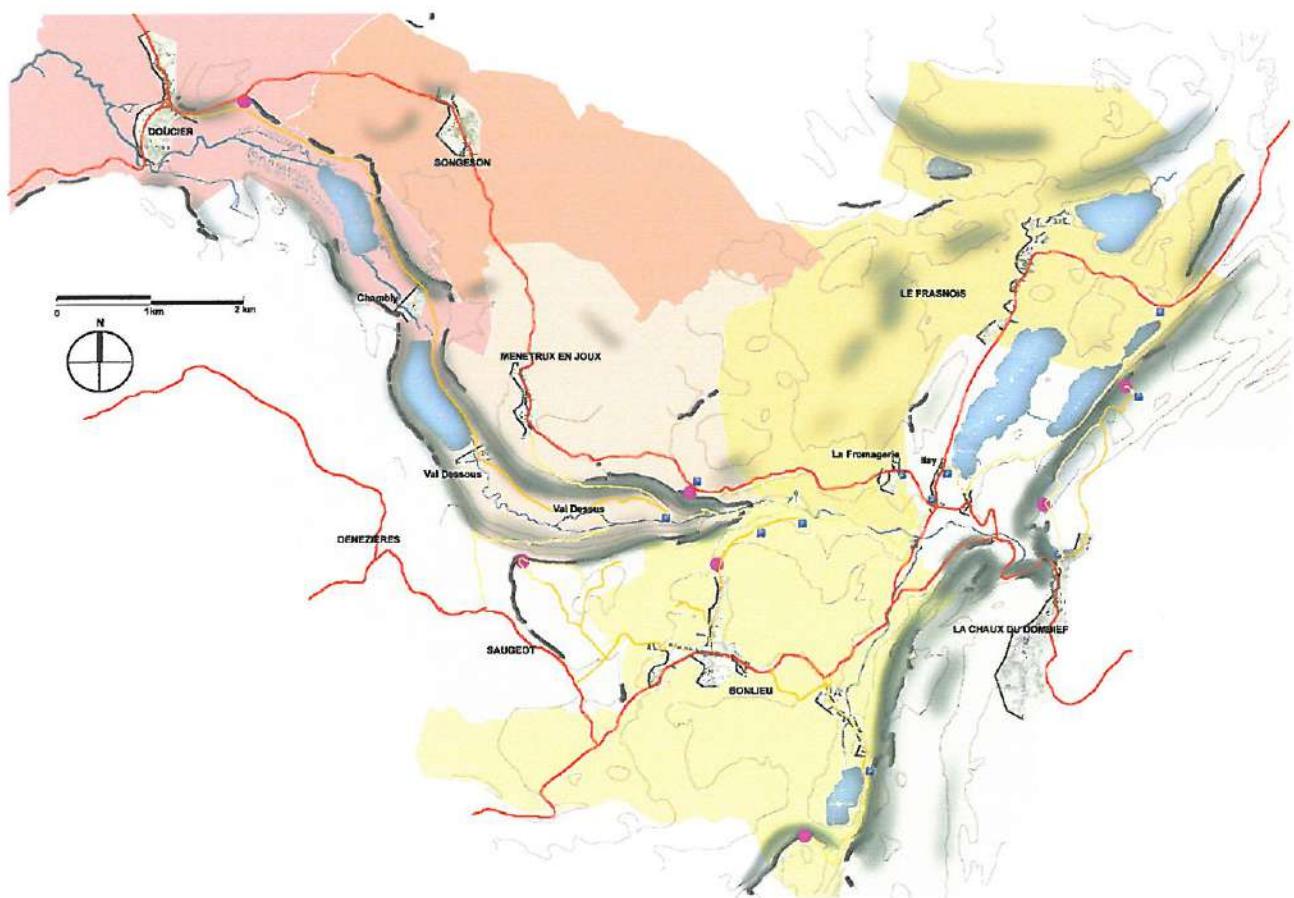
Sur le territoire du village du Saugeot se situe le belvédère de la Dame Blanche.

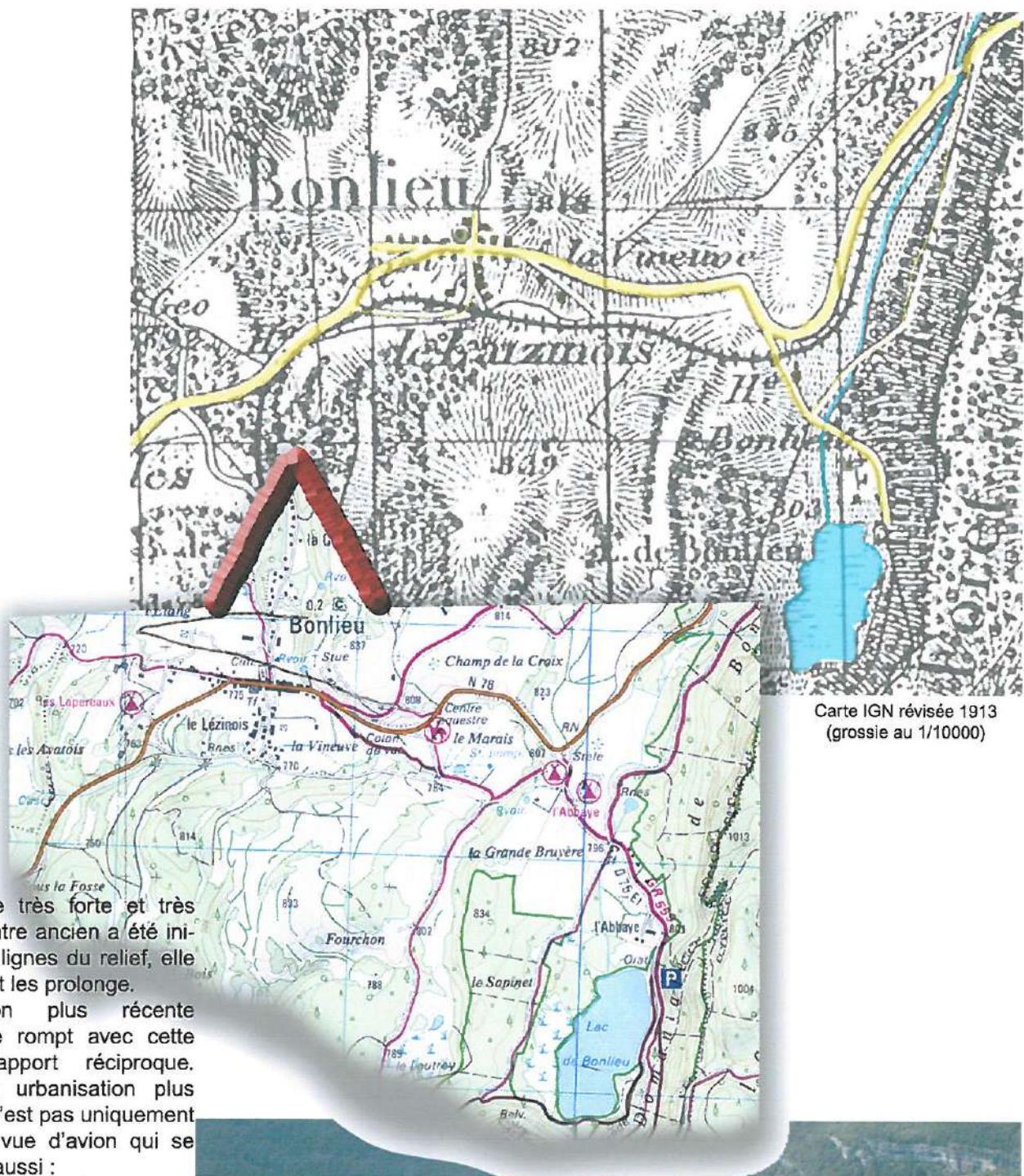
SONGESON

Le village de Songeson situé sur le plateau, au Nord de la vallée du Hérisson, est traversé par la RD 39 permettant de relier Doucier et la Chaux-du-Dombief.

Urbanisation

Les communes concernées par les sites	0
Bonlieu	1
La Chaux du Dombief	2
La Chaux du Dombief. Ilay	3
Doucier	4
Doucier. Chamby	5
Le Frasnois	6
Le Frasnois. La Fromagerie	7
Menétrux-en-Joux. Val Dessous et Val Dessus	8





Carte IGN révisée 1913
(grossie au 1/10000)

La structure très forte et très belle du centre ancien a été initiée par les lignes du relief, elle s'y adapte et les prolonge.

L'urbanisation plus récente pavillonnaire rompt avec cette logique d'apport réciproque. Dans cette urbanisation plus banale, ce n'est pas uniquement une image vue d'avion qui se ternit, c'est aussi :

- des espaces publics qui se banalisent,
- un grand paysage qui est dévalorisé par des interventions en contradiction avec ses lignes de force.

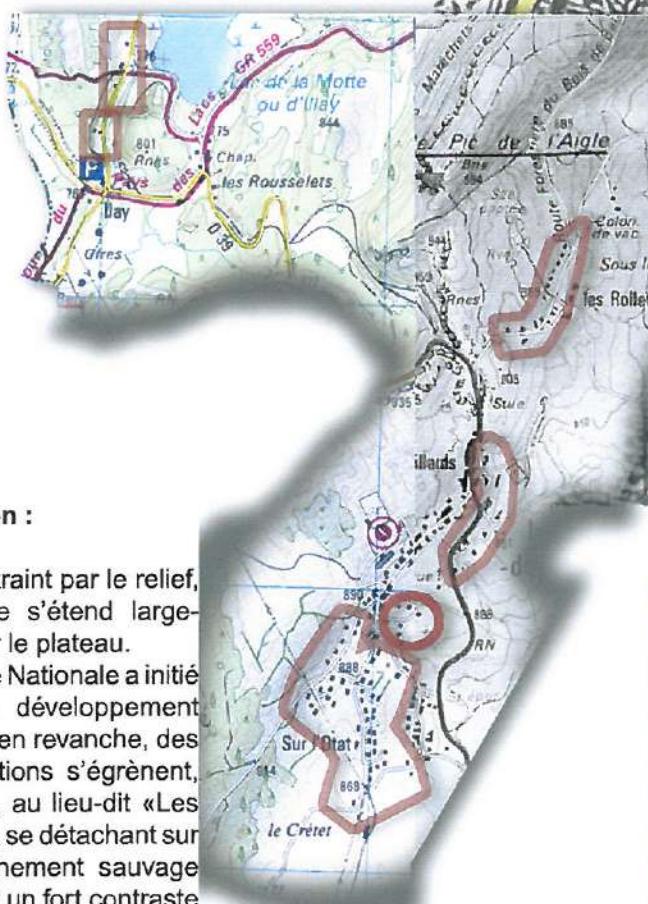
Les extensions des villages doivent s'adapter aux lignes naturelles par des voies de desserte adaptées et hiérarchisées, une implantation en harmonie avec le relief et des volumes de constructions accompagnant les lignes de force du paysage.

L'urbanisation nouvelle s'approche du bord de falaise.



La Chaux-Du-Dombief

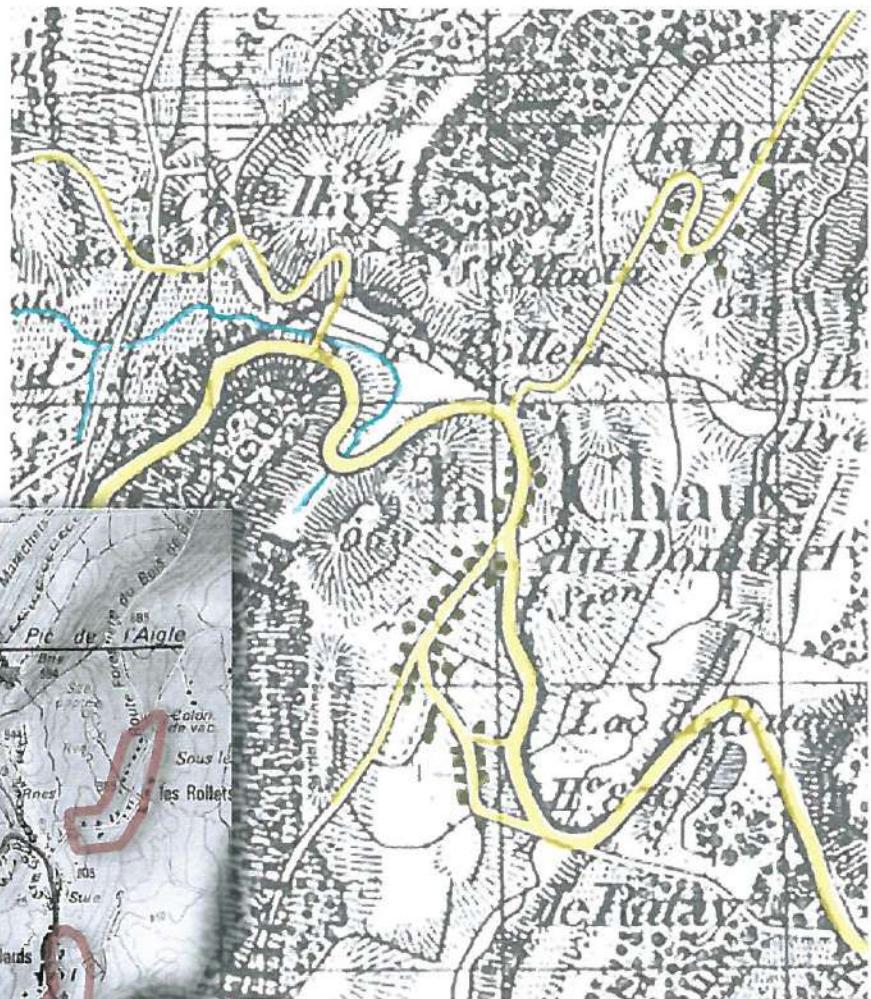
2



Evolution :

Peu contraint par le relief, le village s'étend largement sur le plateau.

Le Route Nationale a initié peu de développement linéaire, en revanche, des constructions s'égrènent, au Nord, au lieu-dit «Les Rollets», se détachant sur l'environnement sauvage et créant un fort contraste par leur volume et par les plantations qui les accompagnent.



Carte IGN révisée 1913 (grossie au 1/10000)



Egrenage des constructions le long de la voie

La Chaux-Du-Dombief. Ilay

3

Evolution :

Le hameau d'Illy se trouve au Sud du lac du même nom. Il s'organise en deux points : au lieu-dit «Les Rousselets» d'une part, où quelques constructions anciennes sont regroupées à proximité d'une chapelle, et au carrefour de la RD 75 et de la RD 39 d'autre part.

Une urbanisation récente s'est développée en direction du Frasnois, à partir des équipements touristiques implantés au carrefour.



L'extension le long de la RD 75 atteint la pointe Sud du lac d'Illy. Des constructions récentes se sont également implantées en surplomb entre le lac et le carrefour.

Il convient de limiter ces extensions afin de préserver au mieux le caractère naturel et sauvage du lac.

Le lieu-dit «Les Rousselets» est dévalorisé par la présence de dépôts divers aux abords des constructions.

Ce hameau possède pourtant de grandes qualités ; implanté dans un site agréable, il est en outre composé de constructions aux volumes harmonieux et bien intégrés. Une réhabilitation revaloriserait le parcours pédestre le long des lacs d'Illy et du grand Maclu.



Le carrefour d'Illy est le centre géographique de l'ensemble des sites des 7 lacs et des cascades du Hérisson. Il reçoit des équipements touristiques liés à la proximité du Saut Girard. Une restructuration de ce secteur pour une meilleure qualité d'accueil, et une mise en valeur du site est à envisager (voir fiche routes de desserte principale n°5).

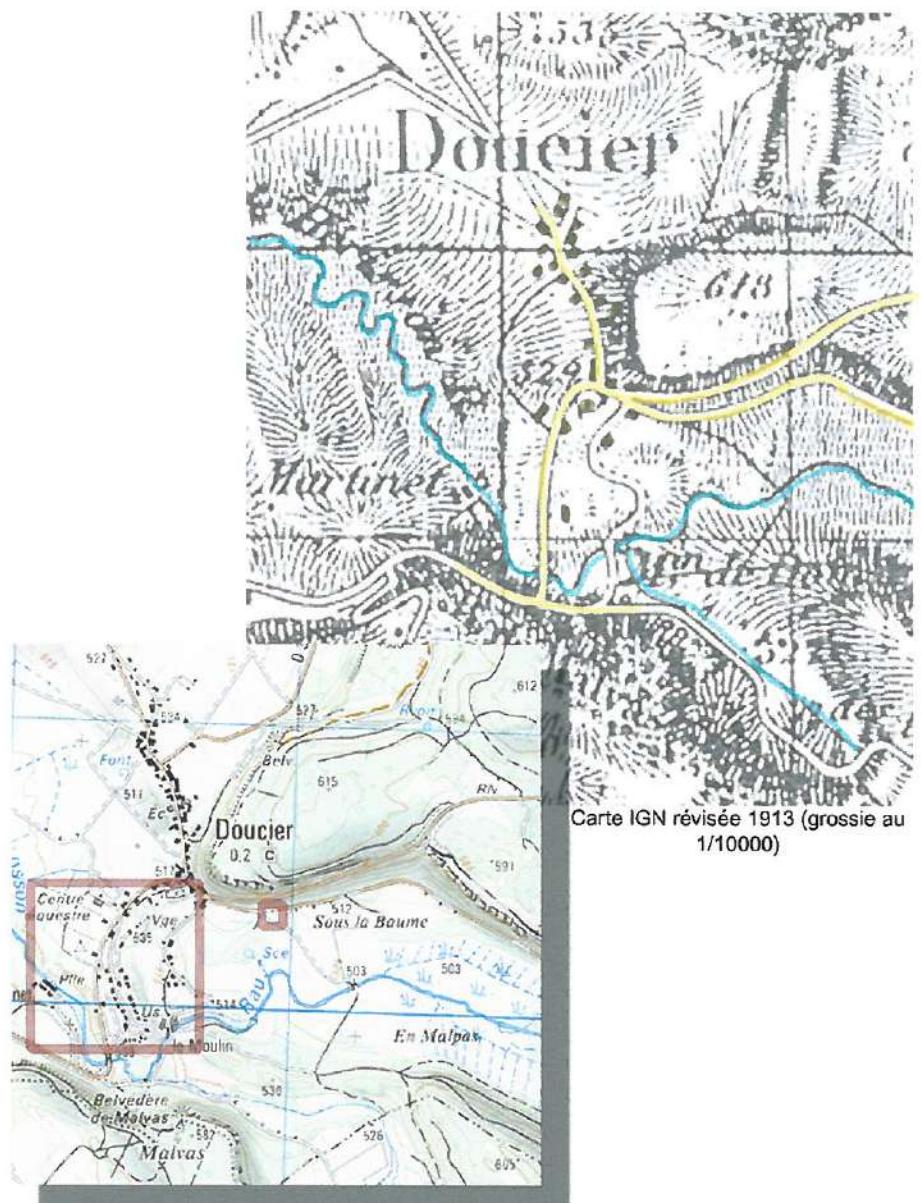
Evolution :

Le noyau ancien s'est développé à l'abri du relief puis le long de la RD39 vers le Nord.

L'urbanisation récente investit le débouché de la vallée, renforçant un effet de dispersion avec un étalement au Sud et une fuite vers le Nord.

La végétation assez dense masque l'urbanisation récente et ferme la vallée.

Doucier est la porte d'entrée privilégiée du site, et l'effet de perspective existant vers la reculée doit être préservé et mis en valeur.



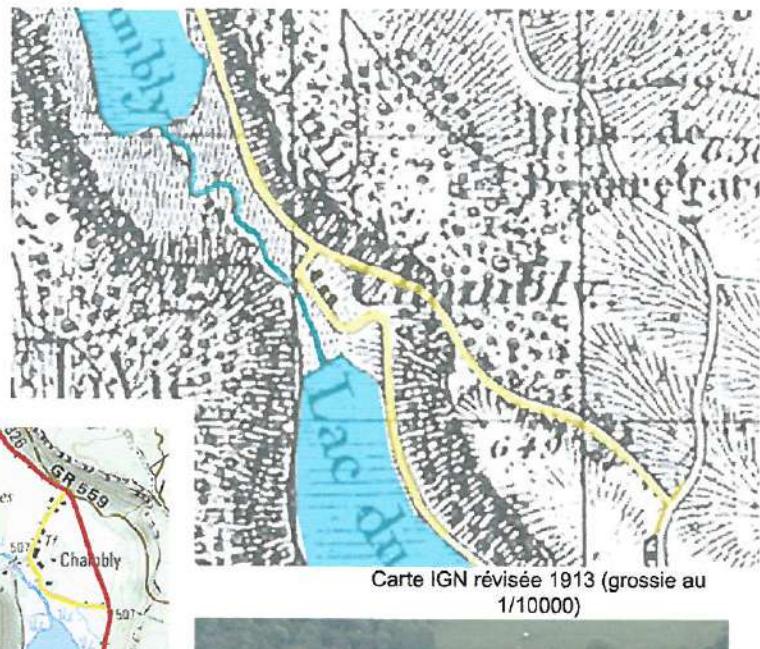
Description :

La déviation de la RD 326 évite le hameau de Chambly en traçant une ligne droite déconnectée de son contexte paysager (voir fiche RD326).

Chambly s'est développé le long de la voie qui le traversait, c'est ainsi que les constructions, à partir d'un petit noyau ancien groupé, s'égrènent en une ligne traversant la vallée. Si le hameau n'est plus traversé, il reste néanmoins présent sur le parcours vers le site des cascades, son impact est d'autant plus important que son site d'implantation est plat, avec un effet d'encadrement par les falaises.

Une attention particulière devra être donnée au traitement des limites et des liaisons entre le hameau et le paysage où il s'inscrit.

La disparité du type de constructions nuit à la perception que l'on a du hameau, que ce soit en vue lointaine, ou lors de la traversée. Une unité pourra donc être recherchée dans le choix de coloris, de matériaux mais aussi dans le traitement des espaces publics.

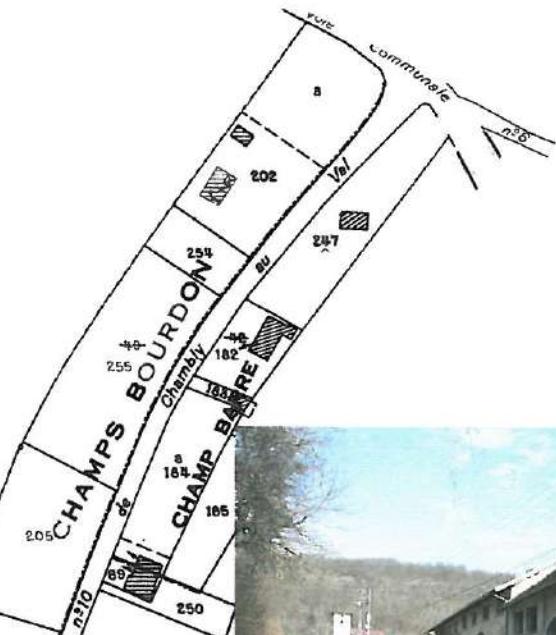


Autant que les volumes ou l'adaptation au terrain, le traitement des limites de parcelles intervient dans la qualité d'intégration des constructions à leur environnement.

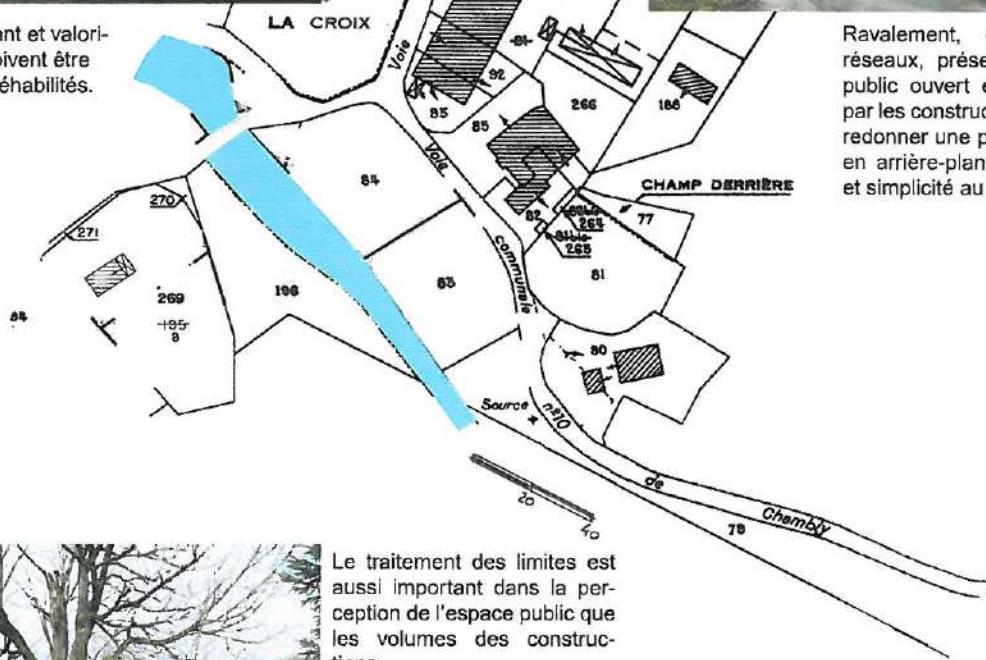


Doucier. Chambly

5²



Les éléments structurant et valorisant l'espace public doivent être préservés et souvent réhabilités.



Le traitement des limites est aussi important dans la perception de l'espace public que les volumes des constructions.

Ici l'effet de masque et de limite est apporté par un simple talus planté suggérant par sa forme évasée une continuité d'espace. La haie de thuyas en revanche crée une limite plus brutale, l'espace public perd sa qualité.

Ravalement, enfouissement des réseaux, préservation de l'espace public ouvert et simplement limité par les constructions contribueront à redonner une présence au paysage en arrière-plan, en apportant unité et simplicité au hameau.

Le Frasnois

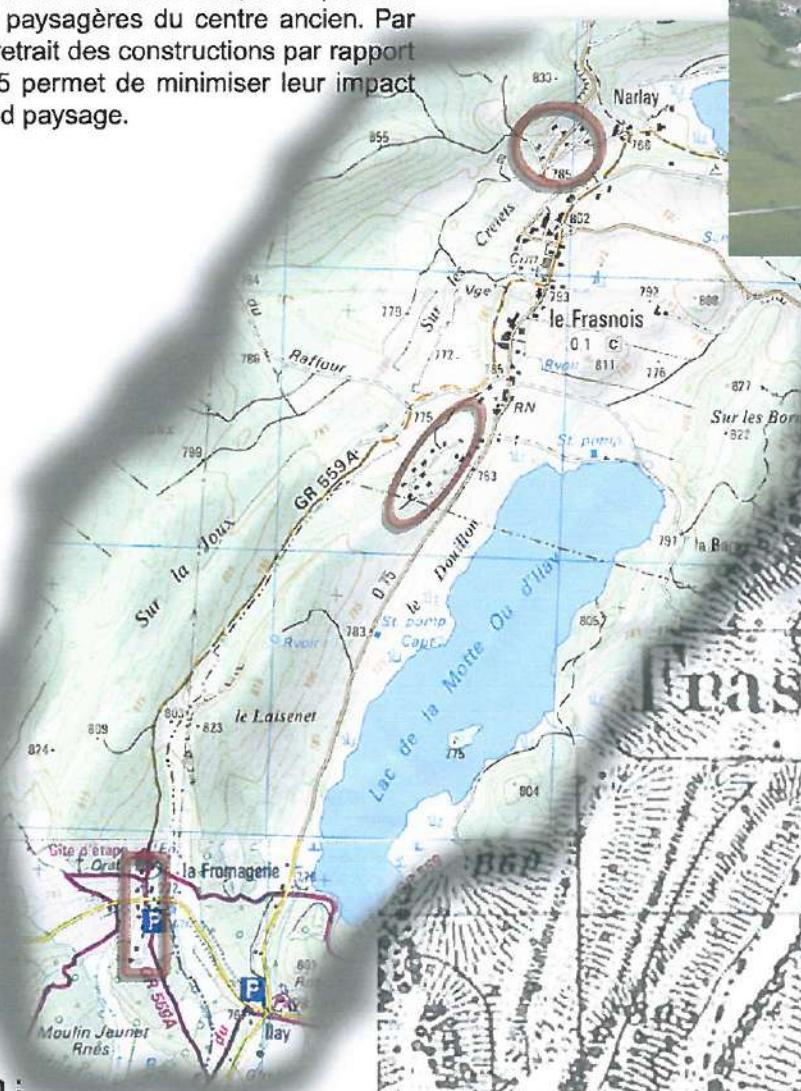
6₁

Evolution :

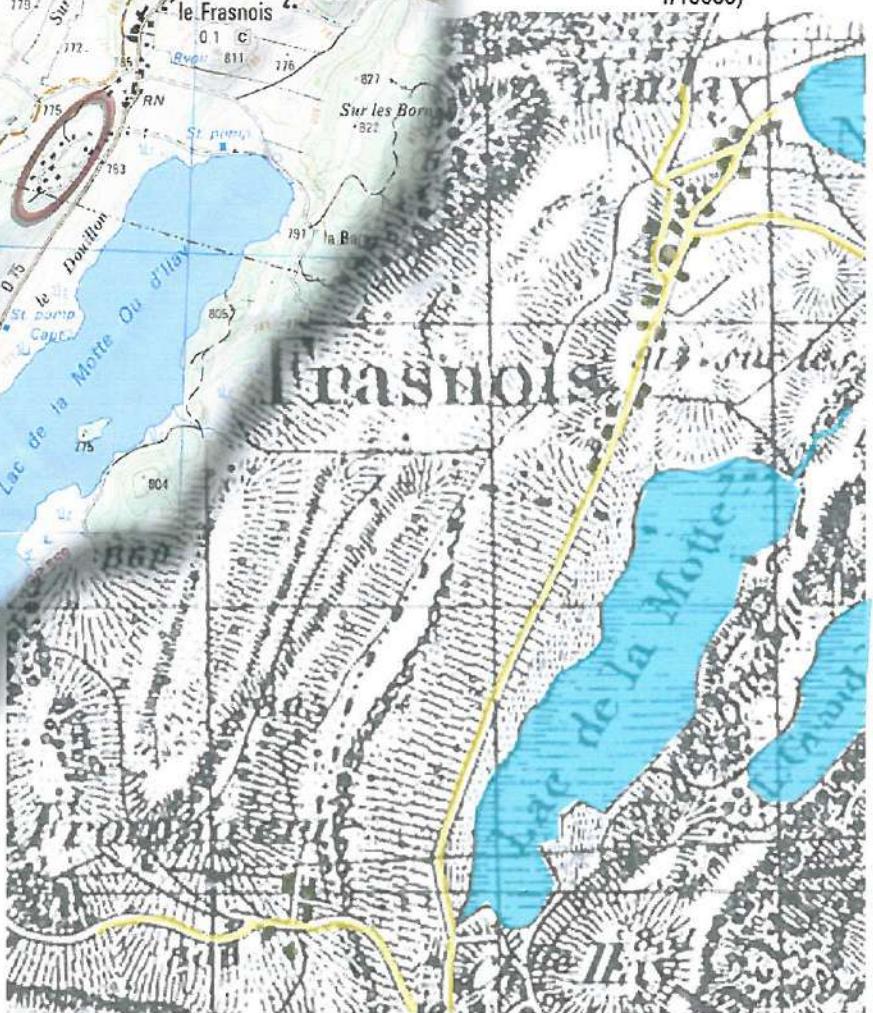
Au centre, le caractère particulier du village est maintenu par la préservation de larges percées vers l'Ouest.

Les extensions principales, sous forme de groupement de pavillons sont concentrées au Nord, sur un coteau s'ouvrant sur le lac de Narlay, traversé par la route rejoignant Chevrotaine et le Lac du Vernois, et au Sud, parallèlement à la RD 75.

Ce dernier secteur modifie la perception du village quand on arrive du Sud, en dépassant les limites paysagères du centre ancien. Par contre, le retrait des constructions par rapport à la RD 75 permet de minimiser leur impact sur le grand paysage.



Carte IGN révisée 1913 (grossie au 1/10000)



Evolution :

Le hameau de La Fromagerie connaît une extension directement liée à la proximité du site des cascades et au passage de la RD 39, ce passage ne permet d'ailleurs pas une lecture claire de l'organisation initiale du hameau d'orientation Nord-Sud.

Ce site est fortement contraint par la présence de réseaux aériens haute tension.

Entrée Nord :

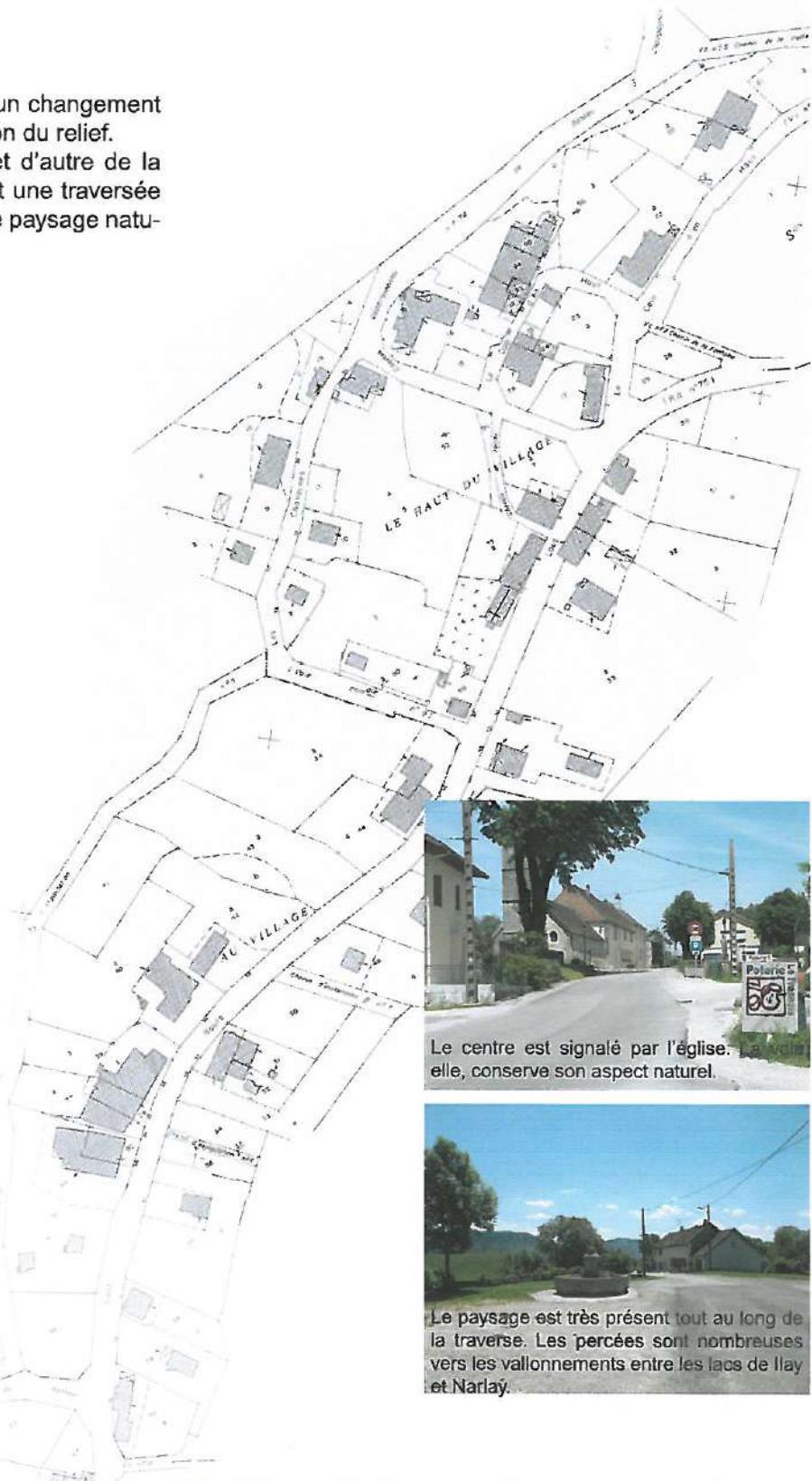
L'entrée, au Nord, est bien marquée par un changement d'orientation de la voie et une accentuation du relief. Les constructions s'organisent de part et d'autre de la voie à partir de ce point précis, amorçant une traversée du village par la RD 75, très ouverte sur le paysage naturel.

La traversée du village par la RD 75 :

Les constructions plus anciennes et de volume plus important, sont le plus souvent situées sur le flanc Est de la voie, appuyées par le relief, tandis qu'à l'Ouest, des perspectives s'ouvrent constamment sur le paysage vallonné. Cette configuration donne un caractère très naturel au village qui est bien intégré à son environnement.

Aborder le village par le Sud:

Les extensions du village au Sud franchissent la limite paysagère du centre ancien. Pourtant, l'extension, déconnectée de la voie d'accès (RD75), permet de conserver à celle-ci et au paysage qu'elle traverse, un caractère naturel en harmonie avec l'ambiance générale du site.



Le centre est signalé par l'église. La voie, elle, conserve son aspect naturel.



Le paysage est très présent tout au long de la traversée. Les percées sont nombreuses vers les vallonnements entre les lacs de l'Ilay et Narlay.



Les extensions du village au sud ont franchi la limite paysagère du centre ancien. L'espace naturel entre les constructions et la voie doit être préservé ainsi que son aspect dégagé (sans végétation haute).



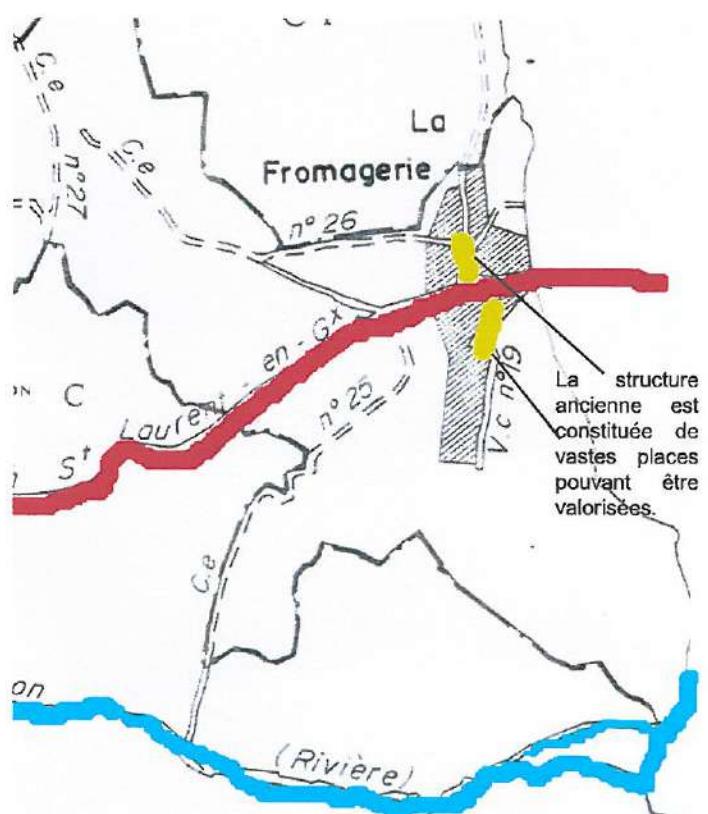
Les réseaux aériens omniprésents, des constructions sans unité, une structure peu marquée et un espace public «lâche», ne mettent pas en valeur un hameau qui comporte quelques atouts, et en particulier une orientation qui pourrait être valorisée et constituer un événement particulier sur le parcours de la RD 39, en suggérant un axe différent.



Problématique et enjeux :

La structure initiale d'orientation Nord-Sud est fortement contrariée par le passage de la RD39 qui opère une césure dans la structure du hameau. Le manque de constructions importantes de qualité induit un tissu lâche, et un espace public complètement distendu. Ce manque de lisibilité est renforcé par un traitement hétérogène des différentes activités commerciales et artisanales.

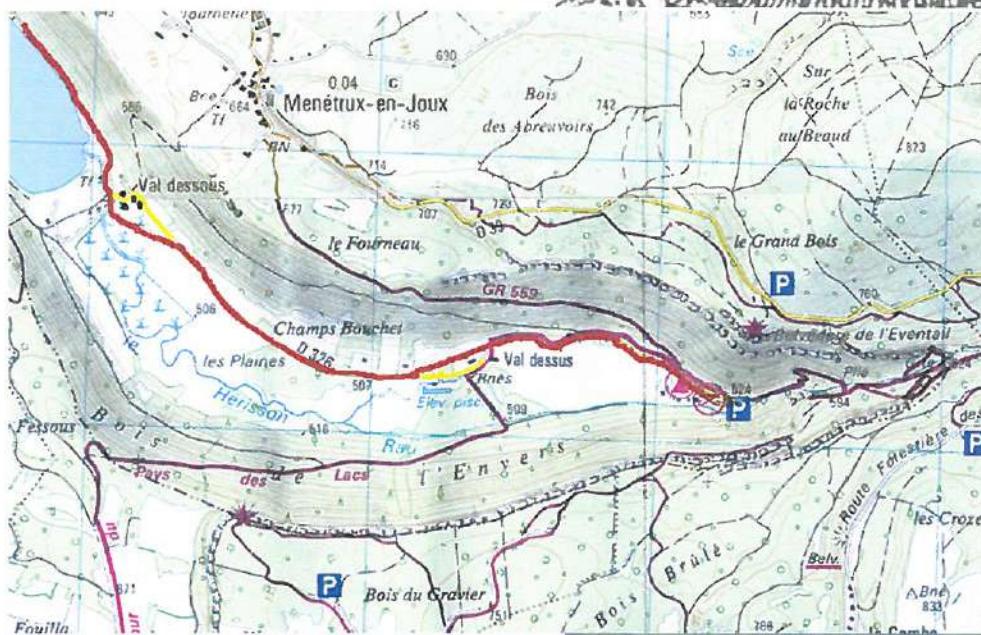
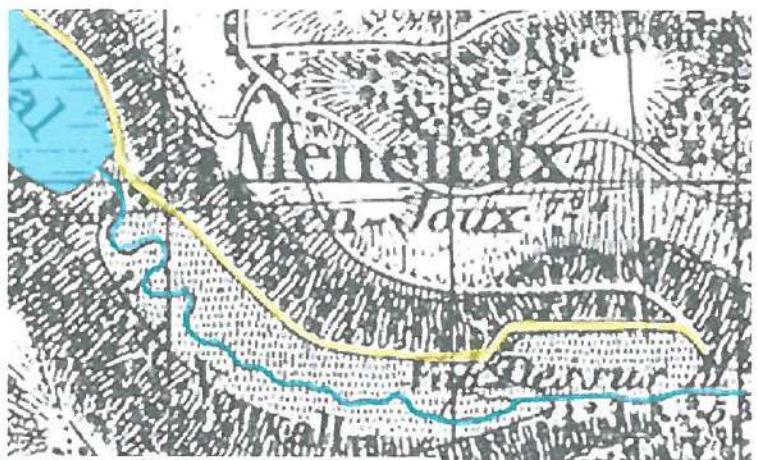
Un espace public plus accueillant restructuré (places, parking...), une harmonisation du traitement commercial devraient requalifier la traverse du hameau.



Evolution :

La voie évite maintenant les deux hameaux de Val Dessous et Val dessus. Le hameau ancien de Val Dessous est ainsi valorisé par une position dominante, tandis que celui de Val Dessus, en contrebas, s'intègre discrètement.

Des constructions plus récentes ont été posées assez brutalement tandis que d'autres s'adaptent mieux grâce à leur environnement végétal ou à des coloris bien choisis.





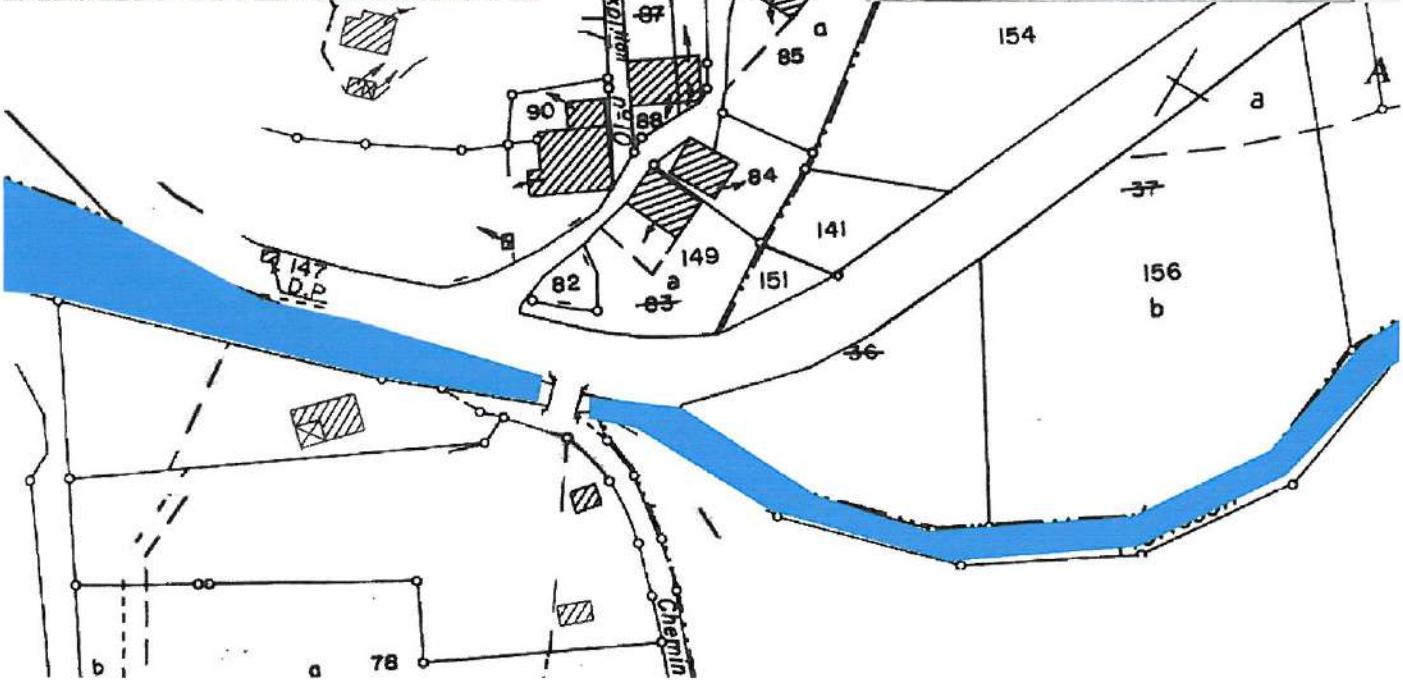
Les volumes, le choix des matériaux, les couleurs, l'adaptation au terrain, le traitement des limites de parcelles interviennent dans la qualité d'intégration des constructions à leur environnement.

A Val Dessous, la qualité des espaces publics est apportée par des implantations adaptées au relief, et la continuité de l'espace entre les constructions.

La voie est aussi un espace public à valoriser.



Le traitement des soutènements quelquefois nécessaires doit aussi s'adapter et est aussi un facteur de qualité et d'intégration au site.



Forêt, agriculture et espaces naturels

Problématique

Ce chapitre traite des zones de dysfonctionnements (ou zones de conflits) entre :

- la forêt ;
- les prairies / pâtures ;
- les milieux naturels (roselières, tourbières, marais...) ;
- la roche (les falaises, grottes, ruines).

La dynamique paysagère reflète alors l'équilibre (ou le déséquilibre) socio-économique du territoire.

Les constats :

- Déprise agricole généralisée avec l'abandon des terres les plus ingrates : les plus humides (abords des lacs, Val du Hérisson...), les plus arides ou rocheuses, pierreuses (versants). Les zones encore entretenues sont situées à proximité des hameaux. Cependant on observe déjà des stigmates de fermeture progressive des certains versants peu pentus, dans la grande ceinture du village du Frasnois et de celle d'Ilay. La déprise agricole s'effectue à l'avantage d'une forestation volontaire (Narlay), ou d'un état de friche (évoluant à terme vers une friche arborée).

- Un risque pour certaines zones environnementales majeures : à titre d'exemple, les roselières des Maclu sont soumises, entre les deux lacs, à la pression d'une friche arborée, pouvant, à moyen terme, assécher suffisamment la zone pour entraîner la disparition de la roselière.

En terme écologique strict, cette évolution résulte d'un processus naturel. Cependant, les environnementalistes peuvent conclure que la préservation d'un stade de roselière est préférable. À ce titre, certaines interventions de coupes sélectives ont pu être menées à bien dans la zone d'entre-deux-lacs.

A l'instar de l'agriculture (mais dans une moindre mesure) certains milieux naturels nécessitent d'être gérés et surveillés.

- Un autre «rapport» à la terre : la population n'est plus dépendante de son espace vital, d'un territoire limité qui était, les siècles précédents, partagé et exploité au mieux. L'espace agricole n'étant plus nécessaire, le paysage se modifie, il se métamorphose. Pourrait-on dire qu'il évolue ? Ou qu'il régresse ? Il reflète le rapport de l'homme à son espace, de l'homme face à ses paysages.

Le paysage-ressource n'existe pratiquement plus. Il devient : paysage-cadre de vie pour les habitants, paysage-image pour les visiteurs. Parfois, il est réduit au terme de «contexte géographique» pour certains résidents qui en oublient même la monumentalité du lieu. cf § urbanisation.

Le caractère pittoresque du paysage, dessiné par la pierre et la roche, par ce squelette lithique et expressif, est progressivement gommé par la végétation arborée des versants. Ces forêts parviennent même à effacer les falaises, pour «remodeler» le paysage de la reculée fracturée, inachevée, en une vallée aux croupes arrondies et molles, un paysage romantique et lumineux. Heureusement que la question paysagère ne se résume pas à un choix esthétique !

La Petite Ecosse, une appellation encore méritée ?



Glen Coe Highland - photo de Oliéro et Grandval



photo M. LOUP

Forêt, agriculture et espaces naturels

Le Frasnois

1

Les Côtes
des Maclu et des Marechets

6

Le Lac du Vernois

2

Bonlieu
le désert

7

Narlay
les abords du lac

3

Les Cascades du Hérisson

8

Le Grand et le Petit Maclu

4

Entre Val et Chambly

9

Ilay

5

Dysfonctionnements paysagers particuliers

10



Quels paysages pour demain ?

Ce paysage est à construire.

La qualité des paysages, reconnue exceptionnelle par le classement des deux sites des Cascades du Hérisson et des 7 lacs, nécessite d'être préservée comme un patrimoine, mais un patrimoine vivant.

Un patrimoine est construit par son histoire, une succession d'images, par ses mythes et légendes, par sa géographie, et par ses hommes. Actuellement, l'histoire, la géographie et les hommes, constituent *un instant* à l'échelle des paysages. Mais dans cet instant, est-on arrivé à un équilibre satisfaisant, ou l'évolution constatée n'est-elle pas issue de non-choix, ou d'actions ponctuelles, localisées? Une réflexion globale devrait en déterminer l'état «idéal» dans le contexte temporel actuel, pour cartographier un «état paysager de référence», une photographie du paysage réfléchi, adopté.

Les critères de gestion d'un paysage quotidien ne satisfont plus.

L'intervention de l'homme est nécessaire, pour redonner vie au site. Elle devra cependant être réversible, et légitime.

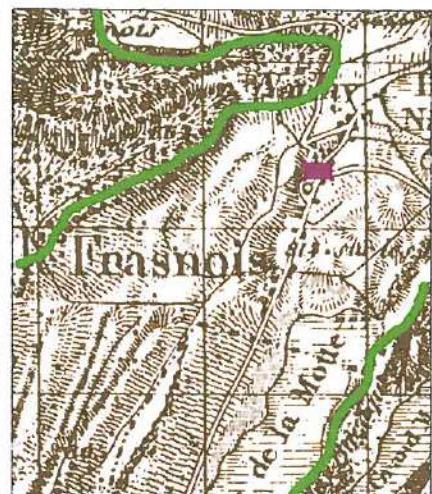
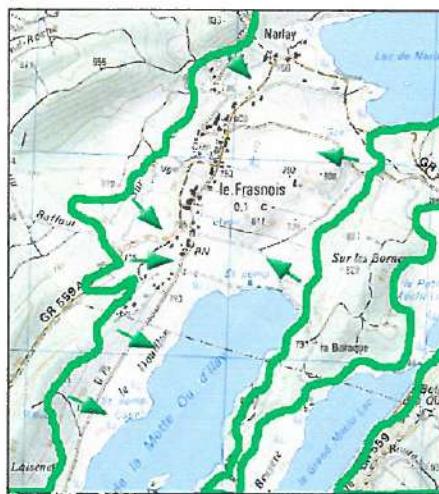
Saint-Exupéry disait que nous n'héritons pas d'un patrimoine (paysage), nous l'empruntons à nos enfants

Le Frasnois

1

Description

Le village du Frasnois est situé sur le plateau des 7 lacs, entre celui de Narlay et celui d'Illy. Calé dans une combe, il était jusqu'au milieu de XXème siècle, entouré de pâturages et de landes basses. Le paysage était alors caractérisé par des landes basses ou des prairies dans lesquelles les lacs gagnaient en ampleur.



Cartes postales anciennes - début XXème

Problématique

La fermeture progressive du paysage est bien perceptible : si le Frasnois présente, depuis la route, l'aspect d'un village cohérent, les coulisses de l'agglomération témoignent d'un recul de la ceinture périphérique. Les pâtures deviennent des friches à l'état arbustif, voire arboré. Fermeture du paysage à l'arrière du village, au Nord-Ouest, mais également au Sud-Est, vers les lacs.

ENJEUX

- Lutte contre l'enfermement des paysages ;
- Maîtrise de l'urbanisation dans l'enceinte de l'agglomération : lotissements... cf. § urbanisation.
- Gestion forestière et agricole pour préserver localement les caractéristiques paysagères de «l'Ecosse franc-comtoise».

Le Lac du Vernois

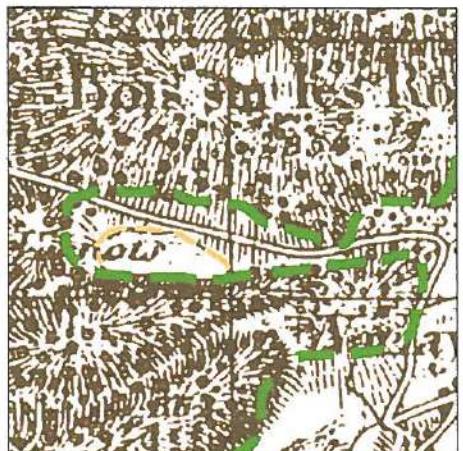
2

Description

Ce lac a depuis longtemps constitué une enclave dans une zone boisée et vallonnée.

La comparaison des cartes témoigne cependant d'un recul des pâturages périphériques au profit de la forêt.

Le Lac du Fioget présente une problématique similaire de forestation progressive, mais aux dépens cette fois-ci de zones marécageuses.



Problématique

- Enfermement des paysages : La dynamique paysagère tend à gommer les espaces libres périphériques des lacs. Si les bois "Sur la Roche" et "Sous le Roche" sont des massifs forestiers gérés, les abords témoignent davantage d'un abandon progressif de l'activité d'élevage : les lisières sont plus larges, et des ponctuations arbustives se déclinent déjà ; la première phase de fermeture des espaces est amorcée.



photo M. LOUP

Narlay

les abords du lac

3

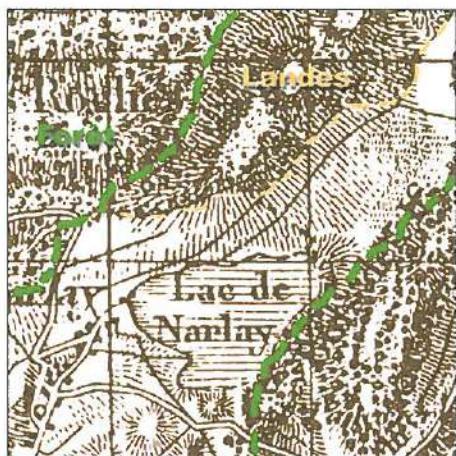
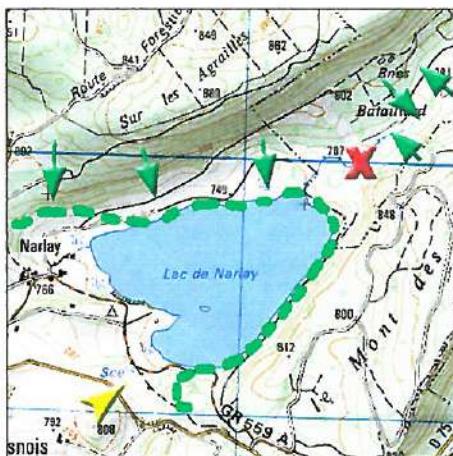
Description

Le lac est situé dans une combe. Autrefois, la perspective se prolongeait dans le sens Sud-Ouest / Nord-Est.

Les parcelles au Nord-Est du lac sont occupées par des forêts. A noter : la tempête de 1999 a créé des dommages importants sur une section boisée résineuse, à la pointe du lac.

En dépit du caractère regrettable de ces manifestations climatiques, le site présente, depuis, une autre perspective. La zone a été toutefois reboisée.

Le lieu-dit Narlay est situé sur la berge Ouest du lac. L'agglomération tend, par sa dynamique d'expansion, à se rapprocher du Frasnois. Elle constitue cependant une entité distincte : elle est liée par l'histoire (et par les légendes) au lac.



La commune du Frasnois est sensibilisée depuis longtemps déjà à ces problèmes de fermeture des paysages, et de disparition des perspectives.

Des actions ont d'ailleurs été entreprises et continuées par les maires de la commune depuis de nombreuses années :

- Restauration des perspectives sur les Maclus ;



Vue depuis la côte des Maclus



- Restauration du belvédère sur le lac de Narlay. Cette dernière action nécessitait une intervention ponctuelle et localisée sur une végétation en contrebas. Ce cône de vue a été restauré en 2001.



Vue depuis la côte du Bois des Ifs

cartes postales anciennes



Vue depuis la côte du Bois des Ifs

photo M. LOUP

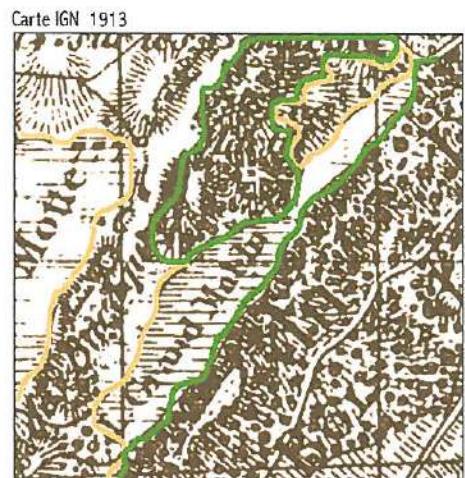
Enfermement des paysages :

- Par la déprise agricole : évolution de friches ;
- Par la conversion de terres d'élevage en parcelles forestières.

En termes paysagers, la fermeture progressive de ces lacs modifie considérablement les ambiances du lieu. Les massifs forestiers monospécifiques (et résineux) donnent une «touche» montagnarde au site, mais ne témoignent pas de sa réelle identité paysagère.

Le Grand et le Petit Maclu

4



Description

Les espaces entre deux lacs (entre Maclu et Ilay et entre les deux Maclu) ont progressivement été boisés. La dénomination de «Petite Ecosse» dépendait en grande partie de ces paysages, qui étaient, au début du siècle, encore en pâtures ou en landes.

L'enfermement progressif résulte de deux types d'actions :

- plantations forestières sur les terres les plus sèches ou filtrantes ;
- friche évoluant au stade arboré dans les zones les plus humides.

Le dysfonctionnement constaté est lié au conflit entre des zones d'intérêts biologiques majeurs (roselières, tourbières) menacées directement par une colonisation arborée. Le sol peut, à terme, s'assécher et faire disparaître la roselière au profit d'un autre système.

Du fait de la rareté des milieux humides, et de leur richesse en terme biologique, les environnementalistes ont permis des interventions localisées, de coupes d'arbres, destinées à retarder cette dynamique conflictuelle.

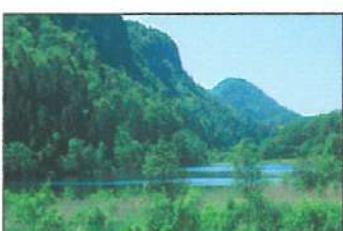
Ces travaux ont permis de reconquérir des perspectives disparues (mais pas oubliées), sur le Petit Maclu et le Grand Maclu.



Problématique

Enfermement du paysage :

- zones de conflit entre secteurs d'intérêt biologique majeur et zones en voie de reforestation progressive (évolution de la friche).



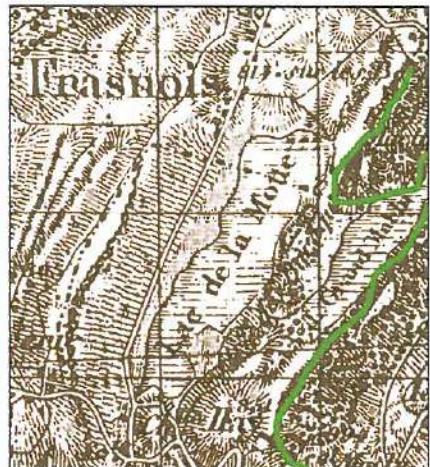
Description

Le secteur concerné s'étend de part et d'autre du lac d'Ilay :

- Entre la RD 75 et la berge Ouest ;
- Entre la berge Est et le Grand Maclu ou la côte des Maréchets.

La zone Nord-Est reste relativement ouverte, cependant, la strate végétale se développe, et atteint progressivement le stade arboré.

La fermeture des paysages est plus préoccupante sur la bande de terre entre Ilay et le Grand Maclu.



Dans cette zone, les prairies, paturées ou fauchées, ont laissé la place à des friches ou à des peuplements sylvicoles (peupliers, résineux). Progressivement, les perspectives se ferment par des écrans, les couloirs visuels se rétrécissent.

Sur certaines séquences du GR 559, ni les lacs, ni la falaise ne sont perceptibles. La perte des motifs paysagers les plus pittoresques rend la promenade moins remarquable. Elle la banalise.



Problématique

La problématique est déjà perçue par les acteurs locaux. La commune du Frasnois, (zones des Maclu et du lac du Frasnois), a réalisé avec la Communauté de Communes du Pays des Lacs, en 2001, des travaux de restauration paysagère destinés à reconquérir des espaces libres sur des friches, pour re-donner le paysage à voir.



- Enfermement des paysages : actions nécessaires de maintien des perspectives, des espaces ouverts (roselières, tourbières), aux dépens de la forêt).
- Maîtrise de l'urbanisation entre Ilay et le lac.
- Gestion forestière : éviter les plantations monospécifiques de résineux et préférer les peuplements mixtes.

Etat initial : début 2001



Etat projeté : photomontage



Le site est destiné à être vu depuis les sentiers de promenade, mais également depuis les belvédères du Pic de l'Aigle et de celui des 4 Lacs. Les interventions viseront donc autant à rétablir une harmonie dans la panorama, que des perspectives depuis les chemins.

Du point de vue paysager, la reconquête de la zone entre Ilay et le Grand Maclu est intéressante, car elle renforcerait la notion «d'ampleur» du site. Les opérations de restauration paysagère devront être continuées. Il peut être envisagé une reconquête agricole de l'entre-deux-lacs, afin d'organiser et de pérenniser ces interventions de restauration.

Dans tous les cas, cette activité devra se conformer à d'éventuelles exigences en terme environnemental, tout en pouvant éventuellement bénéficier d'incitations particulières (type CTE).

Les Côtes des Maclu et des Maréchets

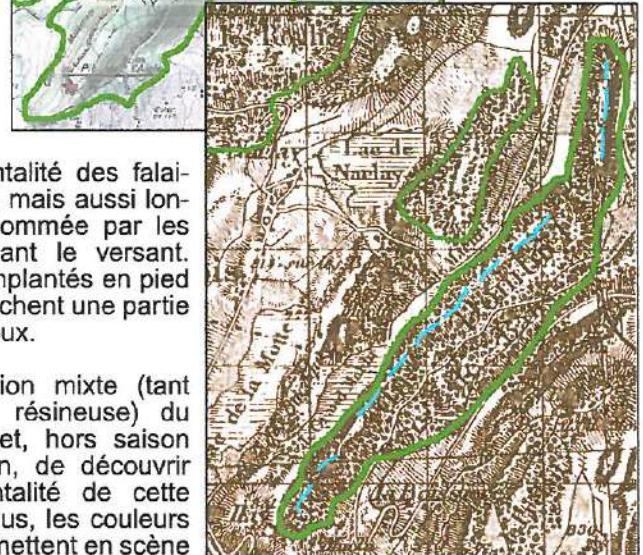
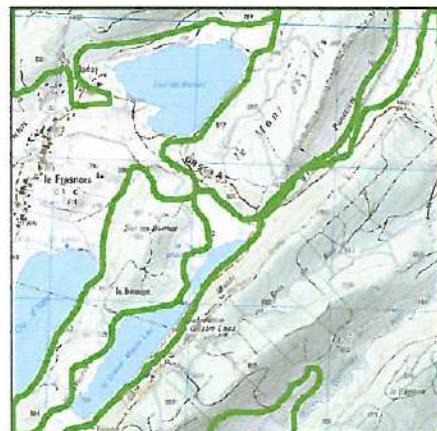
6

Description

Cette zone représente la fracture entre le plateau supérieur (Chaux-du-Dombief, Pic de l'Aigle) et celui des 7 lacs.

Entièrement boisée, la côte s'étire du Pont-de-la-Chaux au Nord-Est jusqu'au Pic de l'Aigle, au Sud-Ouest. Elle est constituée de falaises sur la partie haute, et des versants sur la partie inférieure pouvant présenter des profils très variés : forêts, chaos rocheux, éboulis...

Une forêt mixte se développe sur le versant et à tendance à se poursuivre au-delà, sur terrain plat.



La monumentalité des falaises (hauteur, mais aussi longueur) est gommée par les forêts occupant le versant. Les arbres implantés en pied de falaise, cachent une partie du mur rocheux.

La composition mixte (tant feuillue que résineuse) du massif permet, hors saison de végétation, de découvrir la monumentalité de cette falaise. De plus, les couleurs automnales mettent en scène la côte.



Problématique

- Perte de la caractéristique identitaire des falaises, d'un monument naturel et rocheux, hors échelle humaine. La composition paysagère de l'ensemble, constitué par les trois lacs (les deux Maclu et Ilay), crée un fort contraste.
Autant pour la gestion paysagère de la côte, on cherchera à accentuer les verticales (dégagement de la roche), autant pour les abords des lacs, la gestion de la végétation aura pour objectif de renforcer le caractère plan et horizontal du lieu.

ENJEUX

- Dégagement des pieds de falaises ;
- Maintien d'un couvert mixte sur les parties forestières.

Bonlieu le désert

7

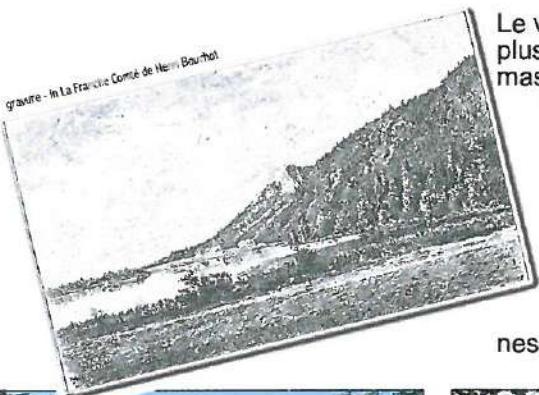
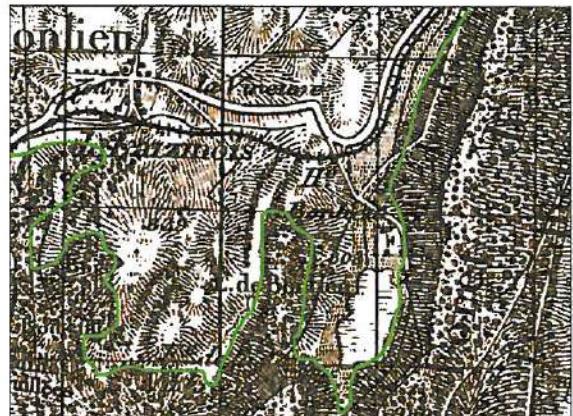
Description

Ancien territoire des Chartreux, qui avaient choisi de s'installer dans ce site qui évoquait «un désert», une solitude.

Un peu à l'écart des 6 autres lacs, celui de Bonlieu constitue un «monde à part».

«... certainement un endroit où le doigt divin s'est langoureusement attardé pour arrondir les sommets, polir les roches comme du cristal, colorer les reliefs de touches subtiles de vert, ocre, mauve ou orangé...»

Terre d'Ecosse de S. Oliéro et S. Grandval



Le versant sur la rive Est, au relief plus accentué, est couvert d'un massif boisé.

La berge Ouest quant à elle tend à se refermer progressivement, aux dépens de zones naturelles d'intérêt majeur : tourbières et roselières.

Si la forestation du plateau de Bonlieu constitue une issue inévitable à moyen et plus long terme, certaines zones doivent être préservées,

notamment les secteurs plus humides et les perspectives.

Les zones sommitales du relief du plateau, vers Bonlieu, se referment progressivement : tendance à l'homogénéisation et à la banalisation d'un paysage.

Une carrière, située dans le cône de visibilité du point de vue de Bonlieu, a fait l'objet d'une étude qui aboutira à terme à une restauration paysagère.

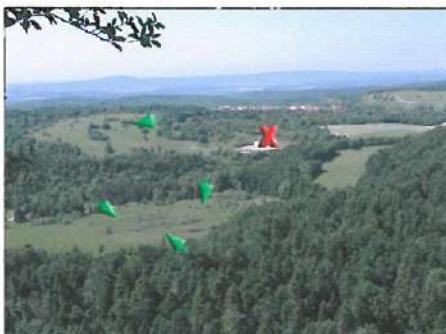


photo M. LOUP

Problématique

- Enfermement progressif des paysages au profit d'un couvert forestier qui tend à homogénéiser les paysages et à les appauvrir ;
- Zones de conflits identifiées entre secteurs humides / friche boisée, et anciens pâturages / forêts.



Les Cascades du Hérisson

8

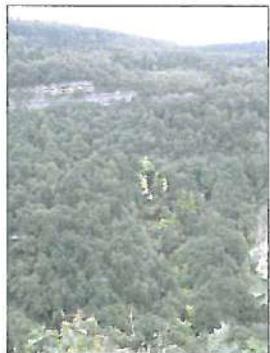
Description

La fermeture progressive et la perte de certaines perspectives sur les cascades ont déjà fait l'objet d'actions destinées à sauver le caractère monumental du lieu. La dynamique naturelle tend à fermer ce site qui était au début du siècle totalement dégagé, et habité (forges, moulins). L'image des Cascades qui est offerte est celle d'un lieu «naturel», et l'on oublie souvent qu'il était il y a un siècle... industrialisé !



Problématique

- Restauration de perspectives sur les cascades et le cours du Hérisson, en gardant l'ambiance forestière du lieu.
- Mise en valeur de certains sites (falaises, tuffières...).
- Restauration de clairières sur certains sites en cours de fermeture (partie supérieure du cours et sentier vers le belvédère de l'Eventail).



ENJEUX



La question se posera en matière d'actions de restauration et d'aménagements du sentier, sur l'image souhaitée des cascades du Hérisson. Une image «idéale», une situation d'équilibre, un instantané.... Sans préjuger des propositions de la prochaine phase, il semble nécessaire d'avoir conscience de l'enjeu véritable d'interventions en site «naturel» : n'est-il pas préférable d'éduquer le regard du visiteur, plutôt que de lui présenter une image de ce qu'il souhaite voir, et qui correspond à un imaginaire collectif, de type romantique ?

Des actions déjà réalisées sur le parcours des Cascades du Hérisson :

- Des prescriptions.
- Une intervention ciblée.
- Des actions à poursuivre.



2000

des actions exemplaires ... à poursuivre !



2001

Fiche présentant le site AVANT intervention et un photomontage de simulation



Les interventions de gestion ponctuelle de la végétation doivent être réalisées dans un cadre bien défini : les enjeux sont fondamentaux et on peut les rappeler aisément :

Il faut quelques minutes pour abattre un arbre de 80 ans. Mais il en faudra 80 supplémentaires pour retrouver un cadre similaire en cas d'erreur.

Les interventions doivent également se faire dans le respect du site : à titre d'exemple, les arbres marqués seront enlevés sans porter atteinte à l'environnement végétal, les déchets verts et le bois débité devront être évacués du site ou brûlés sur place...

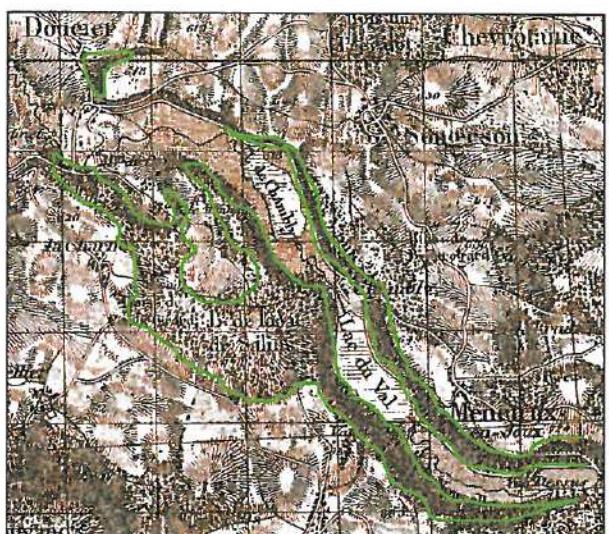
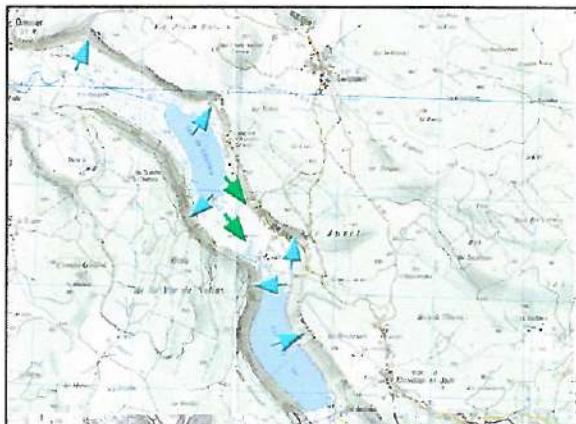
La prochaine phase (propositions d'interventions) proposera un cahier des charges destiné aux équipes d'intervention.

Cependant, au regard d'actions-pilotes réalisées ultérieurement (cf. Reculée de Baume-les-Messieurs), il est nécessaire de faire appel à une équipe de terrain motivée, performante, encadrée et sensibilisée.

Entre Val et Chambly

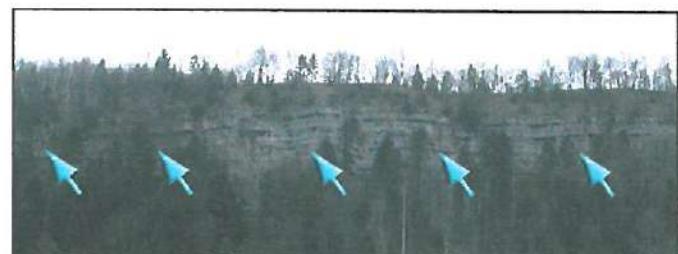
9

Description



Après la succession des cascades, la vallée du Hérisson se dilate pour former une vallée encaissée, constituant la première séquence de la reculée. Le profil classique de la reculée est parfaitement perceptible : falaises et profil en travers en «U».

Le fond de vallée est très humide : marais, tourbières, prairies humides, d'une grande richesse biologique. En termes paysagers, le site est également exceptionnel. Les deux lacs en enfilade, le cours sinueux du Hérisson, les ambiances humides du cordon alluvial, et le cirque rocheux constituent un ensemble remarquable.



La vallée du Hérisson présente cependant les signes avancés d'une fermeture progressive de ses paysages, qui peuvent aboutir à court ou moyen terme, à la disparition des caractères identitaires du lieu : développement de friches sur les versants autrefois pâturés ou fauchés, masquage des falaises par une strate arborée, parcellisation de la vallée et perte de la perspective linéaire par des écrans au niveau des hameaux, mais également par des friches intermédiaires.



Problématique

La problématique se situe à deux niveaux : la restauration et l'entretien. L'entretien est confié à un exploitant avec, entre autres, un cheptel de vaches écossaires, d'aurochs et de bisons. Cependant, de nombreuses parcelles n'appartiennent pas au regroupement foncier, et d'autres zones nécessitent des interventions de restauration qui se situent à un autre niveau de prestation.

ENJEUX

- Déterminer en concertation avec les acteurs locaux, et les institutions concernées, les actions à engager et celles à maintenir, pour la RESTAURATION des paysages d'une part et son ENTRETIEN, d'autre part.
- Elaborer des prescriptions en terme d'urbanisation et de traitement des abords privés pour les hameaux.



Dysfonctionnements paysagers particuliers

10

Description

Des «dysfonctionnements paysagers particuliers», sont les point noirs paysagers qui résultent d'interventions sur le «Grand Paysage».

Dans ce chapitre, nous excluons les problématiques liées :

- à la signalétique et à la publicité ;
- à l'intégration paysagère des bâtiments et aux répercussions d'un traitement d'appel «accrocheur» destiné à un public touristique.

Ces points seront respectivement abordés dans les chapitres concernés.

Ne seront traitées dans cette fiche que les atteintes directes aux paysages.



cependant pas être réalisés systématiquement, mais répondre à des contraintes techniques précises.

Les berges du Hérisson : les aménagements de renforcement, les ponts (notamment les têtes et retours sur rives) ont un impact notable sur l'image du cours d'eau.

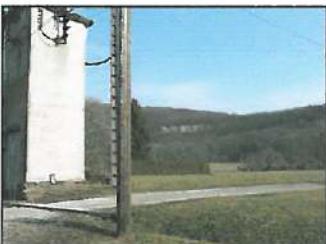


Séquence du Hérisson préservée

Les aménagements modifiant le profil de la chaussée sont à traiter avec soin. Ponctuellement, ils permettent à l'automobiliste de prendre un peu de hauteur pour découvrir la vallée légèrement en surplomb. Ces aménagements ne doivent



Les fossés préservés et un linéaire qui s'adapte au terrain.



Les réseaux aériens ont un impact important sur les paysages.

D'une part, ils banalisent le site remarquable, avec des équipements qui encombrent le ciel, qui masquent une perspective, et parfois font oublier le caractère exceptionnel d'un lieu.

D'autre part, ils peuvent créer des stigmates durables dans un paysage homogène ou harmonieux.

A titre d'exemple, la ligne électrique coupant le massif de la côte d'Aval crée un point d'appel particulièrement négatif, depuis plusieurs sites d'observation majeurs : le sentier des cascades, Ilay, le Val du Hérisson...



L'ancienne gravière du Petit Maclu au sol instable, crée une cicatrice sur le versant.



Les enclos donnent l'impression de «vitrines d'exposition» d'aurochs et de vaches écossoises... au risque de les considérer, non plus comme un cheptel destiné à l'entretien des prairies humides, mais comme des «animaux exotiques». A cet égard, les principes initiateurs et scientifiques sont détournés, et l'image est trompeuse.

Au même titre que les aménagements futurs, l'image du site doit être cohérente et «vraie», pour qu'elle soit pédagogique, initiatrice. Eduquer le regard du visiteur.

ENJEUX

Interventions ponctuelles, destinées à résorber, voire à éliminer ces points de dysfonctionnements.

L'enjeu principal est la reconquête de tous les paysages, afin d'arriver à une image lisible et cohérente du lieu. Les interventions au titre des paysages sont l'une des thématiques d'actions. Elles s'ajoutent aux autres enjeux.

Les Routes de desserte principale

On accède aux sites des cascades du Hérisson et des 7 Lacs par la RD 39 traversant le site d'Est en Ouest ; et par la RD 75 puis la RN 78 du Nord au Sud.

Ces dessertes principales se croisent à Ilay, véritable centre de gravité à l'échelle des deux sites des 7 lacs et des cascades du Hérisson.

RD 39 de Doucier à Ilay

1

RD 75 du Petit Maclu à Ilay

2

RN 78 et RD 39 de La Chaux du Dombief à Ilay

3

RN 78 et RD 75 de Bonlieu à Ilay

4

Carrefour RD 39 et RD 78 à Ilay

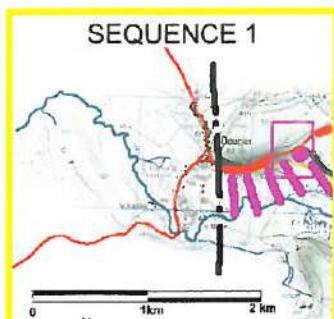
5

RD 39 de Doucier à l'Isle

I₁

Description :

La RD 39 traverse l'ensemble du site d'Ouest en Est. Elle permet, tout au long de son parcours, d'apprécier la variété et la qualité des sites traversés, grâce à son tracé tantôt en bordure de la vallée du Hérisson, tantôt au cœur du site des 7 lacs.



Depuis Doucier, la route s'élève rapidement en balcon, dévoilant une perspective magnifique sur la vallée du Hérisson et ses lacs.

Cette séquence est bien identifiée et limitée par des effets de porte créés par le relief renforcé par le bâti à Doucier.



Durant 5 à 6 Km, la route traverse le paysage dégagé et onduleux du plateau, cette séquence est rythmée par la traversée des villages de Songeson et de Menetru et par de petits effets de porte.



Doucier :
une porte du site qui donne à voir et donne envie d'aller voir...

SEQUENCE 3

De nouveau en bordure de vallée, la route s'anime et laisse deviner la proximité des cascades, des percées s'ouvrent,

des chemins affleurent, d'anciens équipements se laissent deviner.

SEQUENCE 4

Un basculement s'opère et le Pic de l'Aigle et La Chaux du Dombief apparaissent au gré de l'orientation de la voie et des percées de végétation.

Le cadre naturel s'efface sous la pression des équipements touristiques.



Séquences 1 et 2

La séquence 1 s'élève en balcon sur la vallée du Hérisson. Un ancien belvédère offre une vue sur l'enfilade de la vallée.

Un effet de porte bien marqué par le relief opère une transition avec la séquence 2 qui offre un contraste frappant, avec son paysage de plateau onduleux.



RD 39 de Doucier à l'Isle

I₂



Séquence 3 :

Cette séquence assez courte (3Km environ) est riche du fait de sa proximité avec le site de cascades.

Elle est ponctuée en son milieu par le parking et la buvette du bevédère de l'Eventail, mais plusieurs événements (percées sur le paysage, chemins balisé...) lui apportent un surcroît d'intérêt.

Sa position en corniche lui confère une qualité intrinsèque.



Mise en scène d'une vue qui n'existe plus...



Point d'arrêt, accès au belvédère de l'Eventail?



Château Garnier à 8 minutes...



Point de basculement, changement de séquence :
La Vallée de Hérisson cède la place au grand paysage
de La Chaux du Dombief et du Pic de l'Aigle



Séquence 4 :

Après la vue fugitive sur le Pic de l'Aigle et un court passage en milieu boisé, après la qualité d'animation de la séquence 3 à dominante naturelle en harmonie avec le site, la traversée du hameau de La Fromagerie puis le parcours jusqu'au carrefour de llay présentent un caractère de pression touristique forte induit par :

- la surcharge d'informations et de publicités,
- la multiplication des points de vente ou d'exposition sans souci de cohérence entre eux.
- le manque d'intérêt apparent pour la qualité du site d'implantation (pas de traitement global valorisant l'espace public).



Atouts :

- des points forts séquençant et animant le trajet,
- la proximité de la voie par rapport à la vallée du Hérisson,
- les possibilités multiples d'accès au site des cascades, à chaque extrémité mais aussi le long du parcours,
- aspect pédagogique avec un tracé mettant en valeur les caractéristiques géographiques particulières et la variété des paysages,

Points faibles :

Les vues existantes sur la vallée du Hérisson sont en voie de fermeture par la végétation.

Il semble que des vues antérieures sur le flanc Sud de la vallée se soient fermées depuis quelques décennies, si l'on en croit les équipements anciens (bancs, plantations) les photos anciennes (cf «La vallée du Hérisson» JL Mordefroid) et la carte IGN de 1945.

Le secteur de La Fromagerie et de llay en contraste avec les séquences précédentes naturelles présente un aspect presque agressif (envers l'usager et envers le site) en contradiction avec la notion d'accueil et de respect de la qualité du site.

Problématique et Enjeux :

Cette voie est un outil de découverte à l'échelle du site, elle peut donner «plus» à voir, à deviner, à découvrir.

Son caractère doit pouvoir évoluer en fonction des lieux traversés, et permettre autant que possible une appropriation par les piétons, en particulier sur la longueur totale de la séquence 3 où des promenades, des accès variés (ou sorties) au site sont possibles ; et sur les secteurs de La Fromagerie et llay.



RD 75 du Petit Maclu à l'Ilay

2

Description :

La RD 75 traverse le site du Nord au Sud. Elle permet de découvrir les lacs et donne une très bonne compréhension du site des plateaux.



SEQUENCE 2
L'urbanisation du village du Frasnois permet de larges percées vers les vallonnements séparant les lacs de Narley et d'Ilay, et sur le lac lui-même.

LE FRASNOIS

SEQUENCE 3
Très naturelle offrant des percées ponctuelles sur le lac de Narley,

LAC DE NARLEY

SEQUENCE 4
Après un passage en vallée encaissée et boisée, un angle



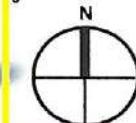
à 90° crée un effet de porte d'entrée du site. La percée n'est pas large, mais le secteur est intéressant du fait de la proximité du Lac de petit Maclu doté d'un parking.

SEQUENCE 1

Cette très belle séquence permet une large découverte du Lac d'Ilay.

La route traverse de façon rectiligne un paysage très dégagé fermé à l'Est par la Côte des Maréchets ponctuée par le Pic de l'Aigle.

Une sensation d'espace et de sérénité se dégage à la traversée de ce paysage.



Atouts :

- une sensation d'être au cœur du site,
- la générosité des vues et de l'espace,
- l'enfouissement des réseaux réalisé.



La voie rectiligne souligne l'horizontalité du paysage

Points faibles :

Des percées possibles sur le lac d'Ilay permettant une vue simultanée des lacs de Narley et d'Ilay sont masquées par la végétation.



Problématique et enjeux:

Cette voie permet une perception large du site des lacs, elle donne la mesure du site.

Un parcours en voiture est bien adapté ici à l'échelle du site pour une approche générale et une «mise en condition». Les accès plus particuliers doivent être lisibles et en cohérence avec la qualité de l'environnement.

Ce caractère de large découverte doit être pérennisé en particulier en évitant une fermeture du paysage par le végétal et en prolongeant les efforts entrepris.

RN 78 et RD 39 de La Chaux Du Dombief à Ilay

3

Description :

Ce parcours, plutôt qu'un parcours de découverte est plutôt une porte à la fois étroite et grandiose donnant accès au noeud du site.

Les possibilités d'arrêt sont faibles, peu importe, la mise en condition s'effectue de façon presque brutale.

Les perspectives fugitives sur le Pic de l'Aigle dominant préparent plus au tourbillon des cascades ou à la sévérité du Lac de Bonlieu qu'au calme des 4 lacs, mais dans tous les cas on ne sera pas déçu.



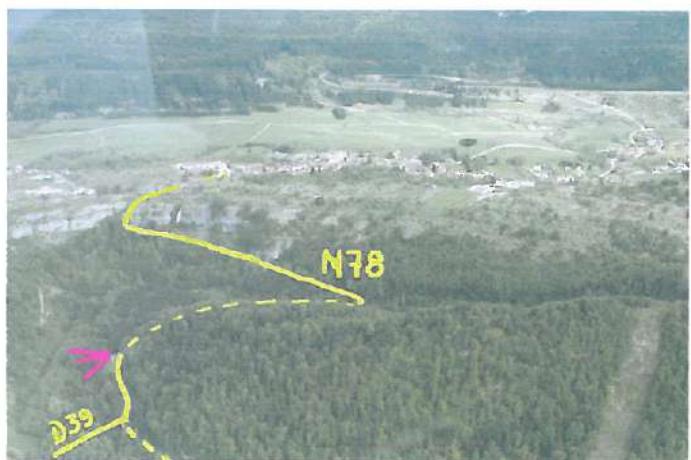
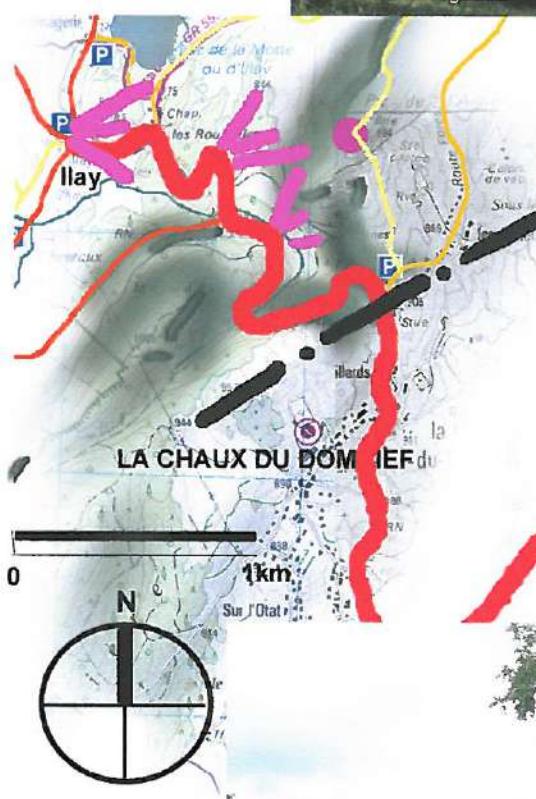
Visions fugaces.

Atouts :

- Qualité et caractère,
- Accès rapide depuis la Chaux du Dombief, au point de confluence du site des cascades et du site des lacs.

Points faibles :

Le manque d'aires d'arrêt aménagées et sécurisées.



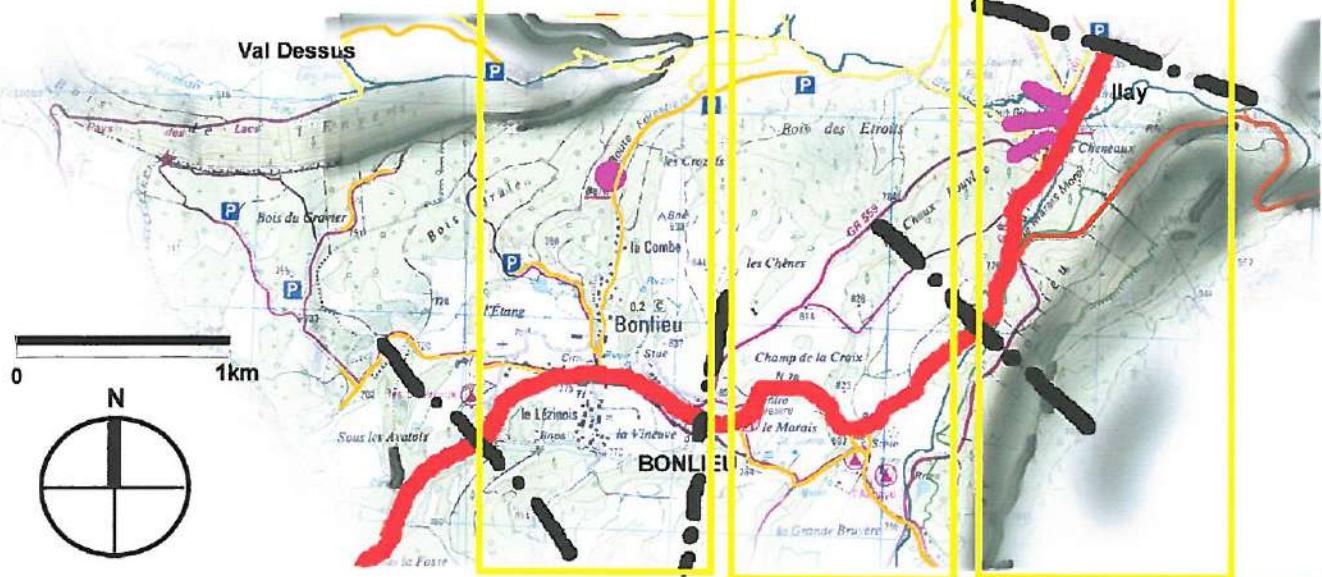
Description :

La RN 78 traverse le village de Bonlieu. Dans le village, un accès est possible vers les cascades du Hérisson, mais il est assez peu perceptible. Après un passage en plateau, où se situe l'embranchement de la voie d'accès au Lac de Bonlieu, la RD 75 permet de rejoindre le carrefour de llay.

SEQUENCE 1
La traversée du village de Bonlieu est relayée (ou annoncée) par une élévation du relief créant, avec l'angle de la voie, un effet de porte.

SEQUENCE 2
Les vues sont dégagées latéralement, mais fermées à l'Est par les falaises de la côte d'Aval.

SEQUENCE 3
La perspective est fermée par le relief et la végétation, le passage sur le pont du saut Girard, peu perceptible malheureusement annonce l'arrivée à llay.



Problématique et enjeux :

Cette voie est un axe de liaison d'échelle départementale et régionale, et donc d'un statut différent des voies décrites plus haut.

Elle reste à distance des sites, mais reçoit les voies de desserte particulières vers les cascades dans l'agglomération de Bonlieu, vers le Lac de Bonlieu et vers llay. Ces points particuliers pourraient recevoir un traitement particulier.

En revanche, la portion de RD75 pourrait être améliorée et en particulier, une mise en valeur du passage sur le Saut Girard tant d'un point de vue routier pour dégager une perspective que d'un point de vue piétonnier pour faciliter les accès et les vues et pour sécuriser les circulations serait à envisager.



Description :

C'est le point de rencontre de l'ensemble des parcours de desserte globale.

Proche du Saut Girard et de l'origine du site des Cascades du Hérisson, c'est un point de forte fréquentation. La D39 vers Doucier est l'axe le plus marqué, en cet endroit, par les équipements touristiques.

Les autres accès conservent un aspect naturel, boisé.

Le carrefour en lui-même a un aspect très routier, les embranchements de voirie sont très évasés, les équipements à destination des piétons, sont quasiment inexistantes.



La fonction routière dominée, avec ce carrefour très étendu.
Peu de place pour le piéton, la proximité du site du Saut Girard n'est pas mise en valeur.

Atouts :

- position centrale par rapport aux deux sites considérés,
- point de rencontre des axes principaux de découverte du site,
- proximité du saut Girard avec deux points d'accès (rive droite et rive gauche)
- proximité du Lac d'Illay

Points faibles :

- manque de lisibilité (site, parkings...) incitant les touristes à s'arrêter ici, où la vue des équipements touristiques indique la proximité du site.
- pas de cheminements piétonniers et/ou cyclables,
- emprise excessive de la voirie,
- surcharge d'informations de tous ordres, sans hiérarchie.

Problématique et enjeux :

Ce lieu, situé au centre des sites, point de convergence des voies de desserte principales est aussi proche d'un accès aux cascades du hérisson. Ce dernier critère est mis en avant dans l'exploitation de l'espace, mais sous un rayon de 400m on trouve également La pointe du Lac d'Illay et le saut Girard.

Il semble donc que le caractère à mettre en avant, soit plutôt celui de point central géographique et de point d'orientation à l'échelle de l'ensemble des sites étudiés.

La fonction d'accueil doit être mise en valeur, la sécurité et le bien être des piétons assurés, le site valorisé, la découverte encouragée vers les sites proches, les informations sur la découverte des cascades exhaustives.



Vers La Fromagerie et Doucier



Vers le Saut Girard et Bonlieu

Les Routes d'accès particuliers

Des voies de desserte locale permettent de s'approcher au plus près des centres d'intérêt des sites des 7 lacs et des cascades du Hérisson.

La RD 326 remonte la vallée du hérisson depuis Doucier jusqu'au site des cascades où l'on rejoint le sentier de découverte du site. Cette voie est sans issue, et le trajet s'effectue aller et retour depuis Doucier (2X8Km).

La Route Forestière des cascades, sur la commune de Bonlieu permet de rejoindre la vallée du Hérisson au niveau du Saut de la Forge, c'est l'accès aux véhicules le plus proche du site. Cette voie est sans issue, et le trajet s'effectue aller et retour depuis Bonlieu (2X1.8Km).

La RD E1, sur la commune de Bonlieu permet de rejoindre le Lac de Bonlieu. Cette voie est sans issue, et le trajet s'effectue aller et retour depuis le RD 78 (2X1.5Km).

La Route Forestière du Bois de Ban, sur la commune de La Chaux du Dombief permet de rejoindre les stationnements des belvédères du pic de l'Aigle et des 4 Lacs. Elle se prolonge jusqu'à la RN 5.

RD 326 de Doucier à Val Dessus

1

Route Forestière des Cascades

2

RN 75 E1 Vers le Lac de Bonlieu

3

Route Forestière du Bois de Ban

4

RD 326 de Doucier à Val Dessus

I₁

Description :

La RD 326, voie sans issue, longe la vallée du Hérisson sur la rive droite de celui-ci, elle dessert directement ou indirectement les hameaux de Chambly, Val Desous et Val dessus. Le parcours jusqu'au site des cascades s'allonge sur 8Km.

SEQUENCE 1

L'attrait est immédiat au carrefour de Doucier, la perspective s'ouvre en enfilade sur la reculée, une ligne de rochers accompagne la voie.

La Caborne de Chambly ponctue cette séquence.



0 1km 2km



SEQUENCE 2

L'effacement du relief et de la perspective peu valorisants banalisent cette séquence.

SEQUENCE 3

Parcours très beau en sous-bois au bord du Lac du Val. Cette séquence de grande qualité constitue une sorte de «ratrappage» et ravive l'intérêt pour le site. Malheureusement, sans transition, la dernière perspective sur le lac est fermée, en point focal par la publicité de la ferme de l'Auroch.

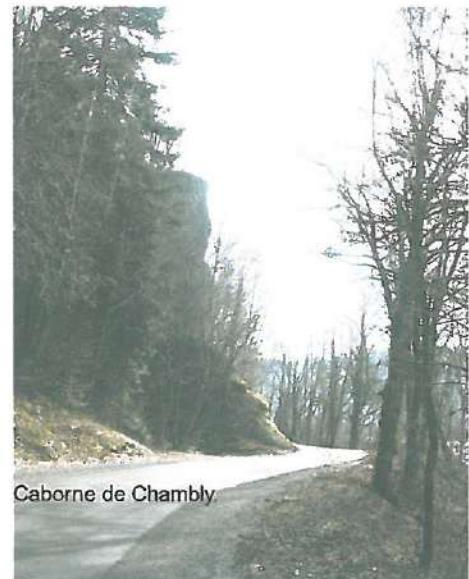
la présence d'éléments construits et de réseaux aériens
SEQUENCE 4 : Après cet effet de douche froide, le passage, à proximité de val Dessous apporte une note de qualité indéniable. La qualité du parcours est encore perturbée ensuite par des traitements paysagers inadaptés avant un dernier passage en sous-bois.

Séquence 1 :

Sa qualité tient principalement à la perspective en enfilade orientée par les lignes de relief bien apparentes.

Le départ de la voie est suffisamment élevé pour que le regard passe au delà de la parcelle construite dans l'axe de la perspective, toutefois, la végétation de cette parcelle devrait être maîtrisée pour maintenir la perspective.

La végétation sous les roches devra être elle aussi maîtrisée pour leur mise en valeur.



RD 326 de Doucier à Val Dessus

1₂

Séquence 2 :

Cette séquence a un aspect plus banal et monotone, la perspective étant limitée par une végétation plus dense au cœur de la vallée, aux abords des constructions du hameau de Chambly.

Cet effet s'explique aussi par le fait que la voie se dissocie ici totalement de son contexte, qu'il soit paysager ou construit, dans une portion rectiligne déviant le hameau.



Réseaux aériens, publicité, traitement de la voie et des bas-côtés peu valorisants.



Le parcours se banalise lorsque la voie, la végétation et les constructions se déconnectent du contexte paysager.

Séquence 3 :

Cette séquence de grande qualité paysagère, pleine d'attrait et de vie malgré un silence profond, incite à continuer, elle est tout à fait à la hauteur de site que l'on s'apprête à visiter.



Séquence 4 :

L'impact négatif de la signalisation de la ferme de l'Auroch est d'autant plus fort que la séquence qui le précède est d'une harmonie parfaite.

Mais outre le problème de mobilier publicitaire, il conviendra de repenser le traitement des anciens tracés de la voie, utilisés en parking. Leurs accès, leur structure et leurs rapports avec la perspective de la voie devront être améliorés.





Atouts :

- La qualité paysagère est apportée par des éléments naturels, mais aussi quelquefois par des apports humains, le hameau de Val Dessous et la partie ancienne de Val Dessus en sont de bons exemples dans l'adaptation des bâtiments au relief et le traitement des limites de parcelles.

Points faibles :

La longueur du parcours et l'uniformité de traitement de la voie rendent plus sensibles les points négatifs plutôt rares :

- le traitement des appels publicitaires
- les plantations et haies en rupture avec le cadre naturel,
- les parcelles en voie d'enrichissement.



Problématique et enjeux:

Un traitement spécifique par séquence pourrait réduire l'effet de longueur du parcours, par des interventions sur le cadre ou sur la voie.

La mise en valeur des points particuliers du paysage peut s'envisager par l'entretien des percées sur le Lac du Val, le déboisement des pieds ou hauts de falaises, l'enfouissement des réseaux mais aussi par une incitation des particuliers à adapter le traitement des jardins et des limites de parcelles.

La route doit conserver un caractère naturel mais adapté à la séquence qu'elle traverse, il pourrait être envisagé de réduire par endroits la largeur au profit des piétons aux abords du site, avec des zones délimitées de croisement ; en revanche des passages plus «roulants» pourraient être réalisés sous conditions.

Les abords de la voie, liaison visuelle avec l'espace naturel doivent être particulièrement soignés sur ce parcours (bas-côtés en prairie, rives du Lac du Val)



Les bornes bois évitent le stationnement latéral. Implantées différemment elles pourraient de plus sécuriser des cheminements piétonniers.



La voie conserve un aspect naturel justifié sur la majeure partie du parcours, mais pouvant s'adapter par endroits.

Route Forestière des cascades

2

Description :

Cette voie relie le centre de Bonlieu aux cascades, au niveau du Saut de la Forge.

SEQUENCE 3

La voie se prolonge ensuite en sous-bois de résineux jusqu'au parking aménagé.

Le Pic de l'Aigle se profile au loin dans l'axe de la voie. Voilà où menait le labyrinthe...

SEQUENCE 2

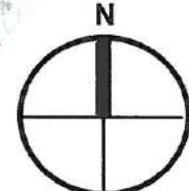
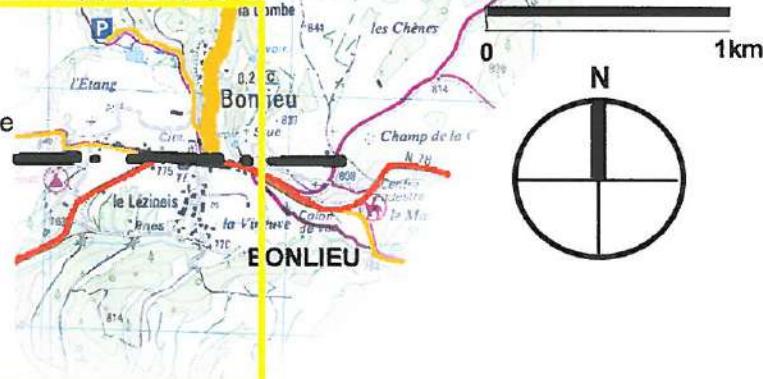
Les haies de charmillés déjà amorcées dans la séquence précédente construite prennent ici une forme labyrinthique, et la voie se faufile dans ce couloir à effets de coulisses.

Outre le belvédère succinctement aménagé, quelques percées fugitives s'ouvrent sur la vallée.



SEQUENCE 1

Des pavillons s'égrennent le long de cette première séquence sur une distance qui paraît importante compte tenu de l'attente que l'on a de découvrir un site naturel.



Atouts :

- l'originalité et la grande qualité de la voie apportent un élément de satisfaction supplémentaire à la visite,
- avec la proximité du village de Bonlieu, le site paraît moins inaccessible que depuis Doucier (il perd aussi un peu de son mystère, il est «humanisé»)



Points faibles :

- le passage en sortie de village ne valorise pas cet accès.



Voir aussi la fiche stationnement 2

Description :

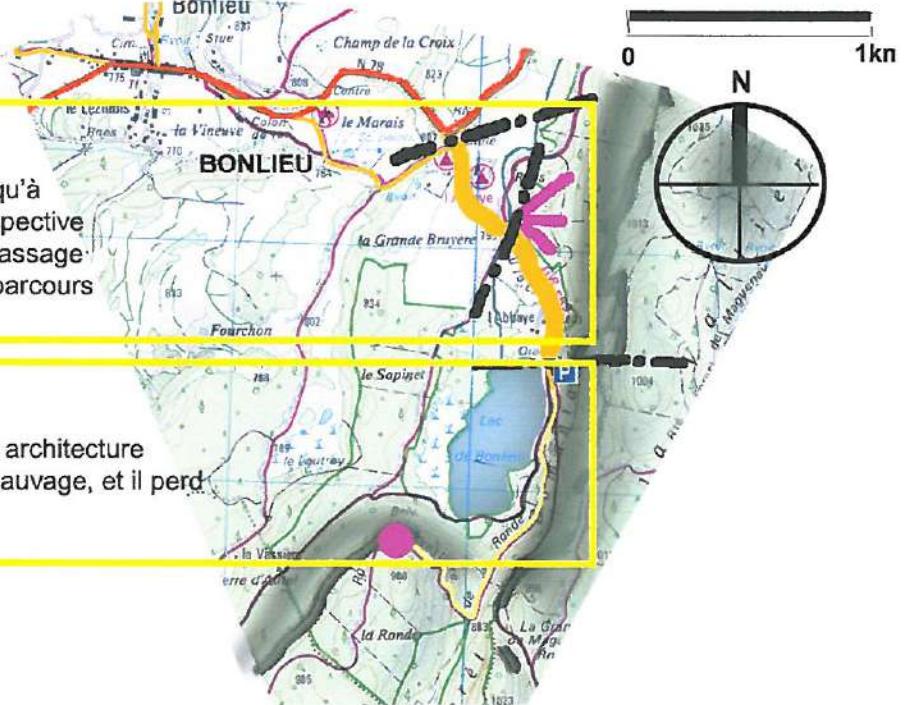
Le parcours vers le Lac de Bonlieu s'effectue en site constamment habité, la voie est bordée par le camping ou des constructions diffuses jusqu'au bord du lac, lui-même construit à sa pointe Nord.

SEQUENCE 1

La voie de petit gabarit serpente jusqu'à un carrefour remarquable par la perspective frontale qu'il offre sur la falaise. Ce passage est le seul événement marquant du parcours vers le lac.

SEQUENCE 2

La présence de constructions et leur architecture étonnent (et dénotent) dans ce site sauvage, et il perd un peu de son mystère.



Atouts :

- parcours très court depuis la RN 78 et Bonlieu,
- la vue découverte sur la falaise, est très pédagogique et permet la compréhension de l'ensemble du site.



Points faibles :

- déconnexion entre le site de ce lac qui passe pour le plus sauvage et rude, et le parcours pour y accéder.

Problématique et enjeux:

La sauvegarde et la mise en valeur de l'élément marquant du parcours qui est la vue sur la falaise. L'implantation de nouvelles constructions doit être évitée.



Voir aussi la fiche stationnement 4

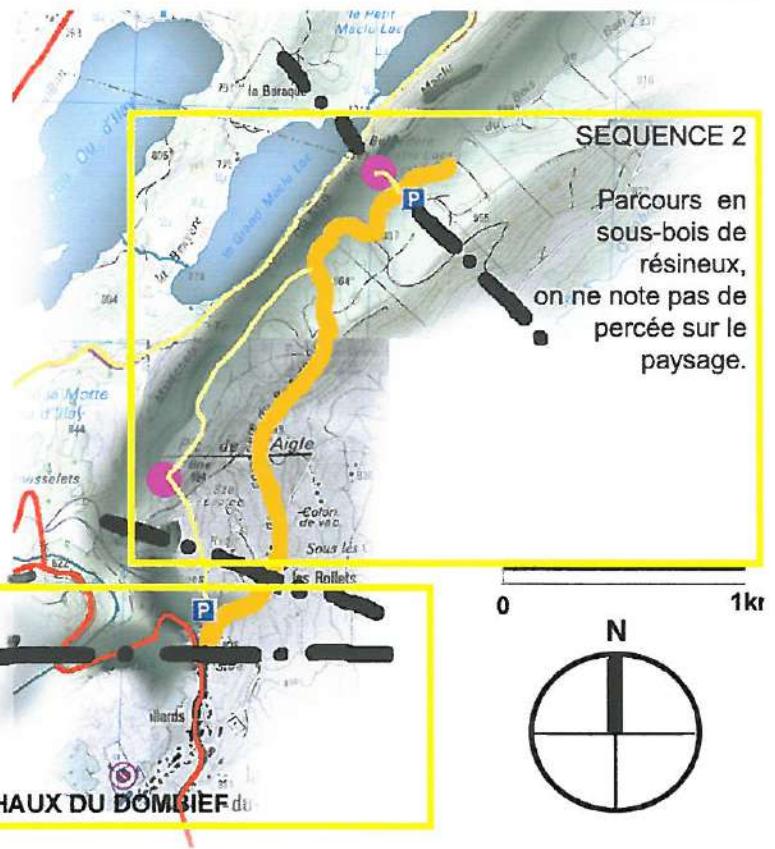
Route Forestière du Bois de Ban

4

Description :

Elle permet de rejoindre le Parking du belvédère du Pic de l'Aigle puis celui des 4 lacs depuis La Chaux du Dombief.

Elle se prolonge ensuite jusqu'à la RN 5.



Atouts :

- découverte d'un paysage contrastant avec les autres secteurs des sites,
- accès à des points de découverte globale des sites.



Points faibles :

- aspect chaotique au passage du parking de belvédère du Pic de l'Aigle,



Problématique et enjeux :

Cette voie de desserte pure n'a pas de qualité propre à valoriser, elle dessert très directement le parking du Pic de l'Aigle et offre une jonction vers le belvédère des 4 lacs ; les circulations piétonnes sont peu probables du fait de l'offre large de sentiers vers les belvédères.

Un traitement particulier pourra signaler le stationnement du belvédère des 4 lacs peu identifié, mais il doit être suffisamment respectueux pour que la qualité de route forestière ne soit pas altérée.

Voir aussi les fiches stationnement 4 et 7

Le stationnement

Présentation :

Après les voies d'accès, ces équipements constituent le premier contact que le visiteur entretient avec le site, ils jouent donc un rôle important dans la fonction d'accueil.

Ils doivent être traités avec simplicité pour respecter au mieux l'environnement où ils s'implantent, mais aussi avec soin pour donner une image de qualité à la hauteur du site découvert.

Les circulations sont souvent surdimensionnées, et consommatrices d'espace.

Val Dessus	1
Bonlieu cascades	2
Ilay	3
Saut Girard. Bonlieu Lac. Belvédère des 4 lacs.	4
Belvédère de l'Eventail	5
Petit Maclu	6
Belvédère du Pic de l'Aigle	7
Le long de la RD 326. Ferme de l'Auroch et Pisciculture	8

Description :

Situé au pied des sites des cascades, ce parc de stationnement est le point de départ pour une découverte des cascades dans les conditions idéales.

Il a été aménagé pour s'intégrer au mieux dans ce site sensible, des choix de revêtements verts se sont imposés pour un impact visuel minimum en particulier depuis le belvédère de l'éventail.

Afin de tenter de réguler la fréquentation, un système payant a été mis en place.



Points faibles :

Attention : ne pas renforcer la végétalisation haute.

Gabarit de circulation important.



Problématique et enjeux :

Le caractère payant est un atout pour la protection du site naturel des cascades car il permet une régulation et peut-être un respect plus grand des visiteurs.

L'un des effets pervers est le développement anarchique d'aires de stationnement non payantes.

La maison des cascades en cours de construction apportera une raison supplémentaire de découvrir le site à partir de ce point.

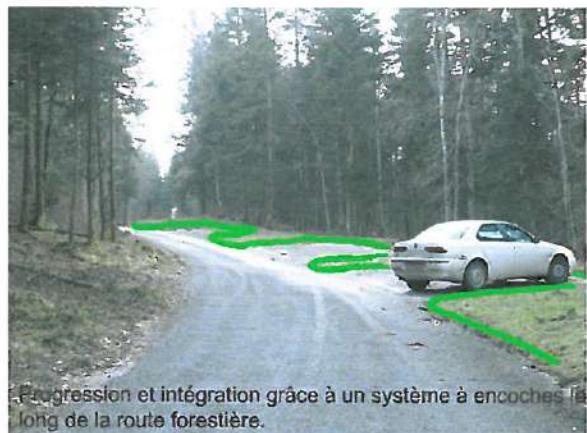
Des systèmes d'accompagnement à l'échelle du site pourraient inciter le visiteur à choisir ; une simple information serait peut-être même suffisante (à l'Île par exemple, centre de gravité des sites des 7 lacs et des cascades).



Description :

La parc de stationnement de Bonlieu se situe en prolongement de la Route Forestière des Cascades.

Le contexte boisé permet une intégration assez réussie, et surtout, limite l'impact sur le paysage. Une certaine progression se dessine avec tout d'abord un système d'encoches de stationnement le long de la voie puis une aire de stationnement plus importante donnant accès quasiment directement au site du Saut de la Forge.



Atouts :

Une structure adaptée au contexte et bien intégrée.

Le contexte boisé permet d'intégrer plus facilement les équipements.

Points faibles :

Emprise importante en largeur, avec une circulation centrale large pour la partie basse.



Problématique et enjeux :

Ce parc de stationnement a été conçu au départ comme un équipement de régulation, avec un système de péage, à l'instar du parking de Val Dessus.

Ce site a un fonctionnement relativement indépendant, du fait de son accès véhicules par la rive gauche.



Description :

Ce parc de stationnement au départ bien structuré et intégré, avec des gabarits bien évalués, un fonctionnement intéressant avec voies à sens unique et végétalisation très bien adaptée est en train de s'étendre de façon anarchique et incontrôlée vers la crête.



Atouts :

Une structure de départ contrôlée avec un impact bien géré sur la RD39.



Points faibles :

Extension anarchique, sans structure donc très consommatrice d'espace.



Problématique et enjeux:

Les besoins doivent être quantifiés de façon particulière et globale.

Dans le cadre d'une requalification de l'ensemble du secteur d'Ilay qui est un point de convergence à l'échelle des deux sites considérés des cascades et des lacs, un projet global adapté au fonctionnement et aux besoins doit être étudié.

Les besoins en matière de stationnement doivent être quantifiés suivant les choix retenus à l'échelle globale.

En tout état de cause l'extension doit être maîtrisée et réfléchie en tenant compte des enjeux d'image du site, d'impact sur le grand paysage et l'environnement, de fonctionnement et d'économie d'espace.



Saut Girard :

Cette petite aire de stationnement permet un accès au Saut Girard à partir d'un site vierge d'équipements touristiques, ce qui lui confère une atmosphère apaisante, renforcée par un traitement simple mais permettant une bonne intégration:

- le relief est respecté et le parking se situe en contrebas de la RD 75,
- une bande enherbée entre le parking et la route absorbe ce relief et étouffent l'impact des surfaces minérales,
- la lisière de forêt limite des vues depuis la voie.



Belvédère des 4 lacs :

Il consiste en un simple élargissement de la voie forestière son contexte boisé permet une bonne intégration.

Toutefois, un traitement simple (talus, limites de revêtements..) est à envisager pour permettre une meilleure identification du lieu et une amélioration des abords.

L'aspect naturel doit être préservé.



Lac de Bonlieu :

Situé à la pointe Nord du lac, il est constitué, comme le parking du belvédère des 4 lacs, d'un élargissement de voie.

Il est situé dans un contexte boisé ce qui permet une bonne intégration et un impact minimum dans le grand paysage.

Description :

Situé sur la RD 39, cette aire de stationnement consiste en un simple élargissement de voirie en enrobé. Il concorde avec un accès forestier. Il dessert le belvédère de l'Eventail ainsi qu'une buvette, mais est situé de l'autre côté de la voie.

Atouts :

Desserte possible de plusieurs points intéressants (belvédère mais aussi sentiers), centralité par rapport au parcours du site par la RD39.



Emprise large et pas structurée, pas de hiérarchisation des espaces.

Points faibles :

Parking mal structuré et sans souci d'intégration.
Large entrée sur la voie et surface importante mal exploitée.



Problématique et enjeux :

A une distance de moins d'un Kilomètre de ce point d'accès au belvédère, un accès vers Château Garnier est possible, en amont, les enjeux d'aménagement sont donc importants ici et dépassent le simple aménagement du stationnement.

L'ensemble d'une séquence de voie et des zones de stationnement minimes et bien intégrées, liées aux équipements du secteur pourrait être traité comme un équipement de liaisons où une part plus importante serait donnée aux piétons.

On pourrait envisager de retravailler le tracé de la voie pour offrir un cheminement et un dégagement côté vallée, qui permettrait de valoriser l'accès au belvédère et d'améliorer la perception des équipements touristiques existants.

Un travail de hiérarchisation des espaces doit être aussi effectué.



Description :

Cette aire de stationnement et de pique-nique est accessible depuis la RD 75 par une voie en boucle, elle est de ce fait éloignée de la voie par un espace naturel ce qui favorise son intégration.

Les zones de stationnement (sur herbe ou tout venant) sont distribuées par poches intégrées à la végétation existante.



Atouts :

Le caractère naturel est bien préservé grâce au respect de la végétation existante et du relief.

La voie est le seul élément minéralisé, le stationnement se fait sur une structure naturelle.



Points faibles :

Le passage de la voie isole un secteur humide.



Belvédère du Pic de l'Aigle

7

Description :

Un parking réalisé à la sortie du village de La Chaux Du Dombief permet d'accéder au sentier reliant le Pic de l'Aigle.

Le parking a été très récemment agrandi par une plate-forme haute avec accès en corniche.



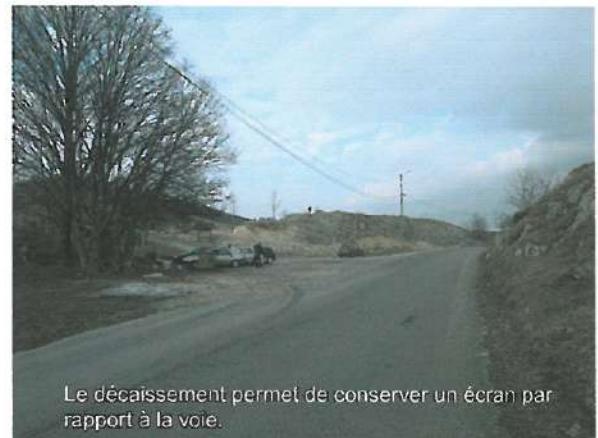
Atouts :

Intégration grâce au surplomb et à un masque minéral le long de la voie (à vérifier)

Points faibles :

Accès large sur la voie, et manque de structure du parking entraînant une surconsommation d'espace.

Dispersion et manque d'homogénéité des panneaux d'information touristique et publicitaires.



Problématique et Enjeux :

Voir l'évolution actuelle et le mode de fonctionnement avec les plate-formes hautes réalisées.

Vérifier la non-végétalisation du parking pour rester en accord avec l'environnement aride.



Description :

Des zones de stationnement des activités existantes sur la vallée ont «naturellement» trouvé place sur les anciens tracés de la RD326.



Atouts :

- Utilisation d'espaces existants.
- Espace tampon enherbés entre la RD326 et ces espaces.



Points faibles :

- Accès en continuité directe avec la RD, créant une difficulté de lecture de la voie (hierarchisation des espaces).
- Multiplication des panneaux publicitaires,
- pas de structure donc mauvaise utilisation de l'espace disponible.



Problématique et enjeux :

Ces zones de stationnement et les activités qu'elles desservent ont un impact important sur le parcours d'accès au site des cascades.

Un traitement purement structurant devrait tout d'abord permettre une meilleure lisibilité de la voie et une hiérarchisation des espaces.

Un travail sur les principes de signalisation devrait encourir à améliorer la qualité visuelle et à soutenir une image positive de l'ensemble du site.



Les Sentiers de découverte du site

Ils irriguent le site et présentent aux visiteurs les coulisses des paysages.

Si le sentier des cascades en constitue la vitrine principale, d'autres sentiers se présentent comme des promenades plus intimes, où la rencontre avec le génie des lieux (ou peut-être est-ce avec un sylphe ou une dame blanche ?) est de l'ordre du possible...

Sentier des Cascades	1
Sentier au bord des Lacs des Maclu et Ilay	2
Sentier autour du lac de Narlay	3
Sentier du Pic de l'Aigle	4
Sentier autour du lac de Bonlieu	5
Sentier depuis le Château Garnier jusqu'au Belvédère de l'Eventail	6
Autres sentiers	7



Photos M. LOUP



«Le Sylphe capitaine du lac de Bonlieu est un personnage bien particulier et mérite une attention spéciale. (...). On rapporte en effet que passant un soir dans les forêts en bordure du lac, il y fut tout à coup assailli et pris à la gorge par une meute de chats noirs qui tenaient sabbat sous un arbre. Il succomba sous le nombre, victime de la sorcellerie. Ce serait depuis ce temps-là qu'il hante les rives du lac de Bon-Lieu. (...) Ce sylphe martial, botté, armé, casqué, chevauche dans les airs un blanc palefroi (...).

Le cavalier de Bon-Lieu rend service au voyageur en lui faisant rapidement franchir de grandes distances.»

Jean-Luc MORDEFROID - Les 51 Cascades du Hérisson

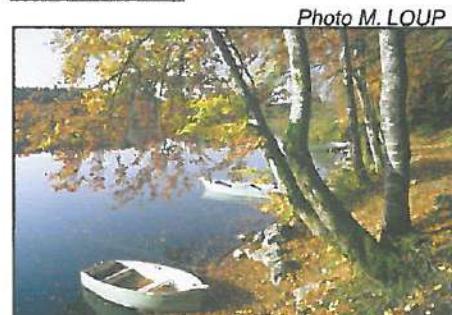


Photo M. LOUP

le Sentier des Cascades

1

Description

Le sentier des Cascades est le secteur le plus fréquenté du site. D'une longueur de 4.3 km, depuis le parc de stationnement de l'Eventail jusqu'à l'Ilay, sa dénivellation est de près de 300 mètres !

Les études de fréquentation ont montré que cette dernière est la plus importante au niveau de la cascade de l'Eventail, mais qu'elle décroît régulièrement au fil des chutes d'eau.

Le profil du sentier alterne des séquences accidentées sur lesquelles l'ascension est sportive, parfois périlleuse, et des séquences plus plates, qui évoquent davantage la promenade forestière.

Les cascades et chutes jalonnent le sentier, et maintiennent l'attrait de la randonnée jusqu'à son terme : le Saut Girard.



UN PATRIMOINE PITTORESQUE REMARQUABLE

Photos M. LOUP



le Sentier des Cascades

1

ANALYSE SÉQUENTIELLE



le Sentier des Cascades

1

SEQUENCE 1 : DU PARKING DE L'EVENTAIL AU GRAND SAUT

Séquence la plus fréquentée, elle présente également une dénivellation très importante. La configuration du site rend sa pratique délicate, tant dans la descente que dans la montée. Un grand nombre de visiteurs n'est pas préparé à ce type de randonnée.

Facteurs de dangerosité :

- Passage sous le Grand Saut particulièrement glissant ;
- Sections humides ;
- Zones de chutes de pierres ;
- Eboulis ;
- Surplombs.



SEQUENCE 2 : DU GRAND SAUT AU SAUT DE LA FORGE



Séquence présentant un caractère plus escarpé : le chemin s'éloigne sensiblement du cours d'eau et s'accroche au versant. Du fait de l'instabilité des sols, le chemin s'érode facilement et les racines des arbres sont mises à nu : le sentier devient glissant, et les arbres ainsi exposés sont fragilisés. L'usure régulière et intense en saison touristique, rend la restauration naturelle très difficile, voire illusoire.

Facteurs de dangerosité :

- Sentier glissant et instable ;
- Patrimoine arboré fragilisé (le système racinaire, mais également les troncs qui servent régulièrement d'appuis...) ;
- Dénivellation importante, situation en surplomb.

SEQUENCE 3 : DU SAUT DE LA FORGE À ILAY

Cette séquence est la plus aisée, ...et la moins monumentale. Du point de vue géologique, elle constitue la partie la moins évoluée de la «reculée», et les premières marches de la vallée du Hérisson. Le sentier est large, stabilisé, et renforcé. Il ne présente pas de dysfonctionnement particulier en terme de stabilité. Cette séquence est très fréquentée par un public qui utilise préférentiellement le parc de stationnement d'Ilay.



le Sentier des Cascades

1

Les traversées : passerelle, gués et escaliers



L'itinéraire traverse à plusieurs reprises le cours du Hérisson, offrant au visiteur un parcours encore plus pittoresque.

Si les passerelles constituent indéniablement un intérêt supplémentaire en termes d'ambiances et de pratique de promenade, elles doivent s'intégrer dans leur site, et présenter un caractère indispensable.

Les escaliers métalliques constituent un mobilier «très présent» dans le paysage. Ces matériaux trouvent cependant une place légitime dans un site autrefois occupé par des fonderies et forges... non comme un retour vers l'histoire, mais comme une adaptation et une continuité.

L'impact sur le site est également provisoire : la structure hors sol n'use pas le site, elle le préserve même, et les aménagements peuvent être démontés le cas échéant : renaturation totale du site.



Dysfonctionnements



SECURITE : EQUIPEMENTS INSUFFISANTS OU INADAPTÉS



Les équipements assurant la sécurité du public sont parfois vieillissants. Ils sont issus d'aménagements successifs, au fur et à mesure des besoins et nécessités, parfois dramatiques. Ils ont permis de "sécuriser" en partie l'itinéraire.

ALTÉRATION DU SITE

L'érosion naturelle des zones d'éboulis, et l'érosion hydraulique ravinent le sol, le rendent instable. Ce processus mécanique doit être intégré dans les mesures d'aménagement : protection du site.



Ils devront être revus globalement. Il est nécessaire de définir les sections :
- dangereuses, à interdire ;
- périlleuses ;
- escarpées ;
- glissantes.

Pour chacune de ces situations, des principes seront étudiés.

Dans tous les cas, la déviation de l'itinéraire pourra être envisagée si les conditions d'intégration paysagère ou de sécurité l'exigent.

le Sentier des Cascades

1

Problématiques

Les caractères paysagers et topographiques du site, sa nature géologique, ajoutés à une forte fréquentation localisée et ponctuelle, se traduisent par une dégradation régulière du chemin, et des dysfonctionnements récurrents (et aggravants).

L'attrait et la fréquentation touristiques sollicitent le chemin à l'extrême, et rendent plus difficiles chaque année la reprise et la restauration naturelles du lieu.

Les problèmes rencontrés sont du même ordre que ceux des sites naturels de moyenne et de haute montagne. En premier lieu, une inadaptation entre le public et le site : nous avons en effet pu constater qu'une grande partie du public, même avertie, n'est pas équipée pour l'ascension des cascades du Hérisson :

- Mauvais (ou manque d') équipement ;
- Imprévoyance (absence de provision d'eau en saison estivale...) ;
- Sous-estimation du caractère périlleux du site : public âgé, ou trop jeune... La descente se révèle parfois plus impressionnante !

La Maison des Cascades résoudra en partie certains dysfonctionnements, liés à l'information du public. Cependant, les pratiques dangereuses ou inconscientes ne pourront être évitées, notamment pour les personnes allant à l'encontre des consignes de sécurité.



ENJEUX

Des enjeux à différentes échelles :

- Une réflexion et des choix en matière de «pratique du site» : analyse du tracé, des traversées, d'autres itinéraires.... Que voir du site ? Comment le voir ?
- Un traitement d'accompagnement et d'aménagement du sentier qui respecte la dynamique du site (éboulis naturels, végétation...), tout en légitimant la présence humaine dans un «site à voir».
- Un aménagement de qualité, qui tire parti du site et de son histoire, pour mettre en scène un paysage pittoresque. La haute qualité des aménagements au niveau du parc de stationnement du Hérisson, doit se poursuivre sur le sentier. Le regard du visiteur est exigeant, implacable, même si son comportement l'est parfois moins. Cependant, l'image d'un site peut entraîner, par un effet de conséquences, un changement de regard, une autre façon de se comporter, un respect face à un site d'exception.
- Un renforcement de la sécurité sur les tronçons aménagés.



Photo M. LOUP

Sentier au bord des Lacs des Maclu et d'Illy

2

Description

Le sentier relie l'extrême Sud-Est du lac d'Illy au Lac du Petit Maclu. A vocation piétonne, il est interdit à la circulation automobile sur la séquence de la commune du Frasnois. Elle est possible sur le territoire communal de la Chaux-du-Dombief.

La finalité de la promenade est surtout la baignade, la pêche ou le pique-nique, l'itinéraire offrant plusieurs «plages», ou zones «d'accès à l'eau». Le public est familial.

5. Le Petit Maclu



4. Tourbière



Sur les Bornes

le Petit Maclu Lac

Maclu

Balise 180

712

P

Balise 74

la Baraque

Balise 75

la Grand Maclu Lac

GR 559

Rivière

1. Plage Est



2. Entre deux lacs

3. Le Long du Grand Maclu



Sentier au bord des Lacs des Maclu et d'Illy

2

Atouts

- Succession d'ambiances, tant forestières que lacustres.
- Caractère pittoresque du versant : chaos rocheux, fractures, offrant aux promeneurs autant d'assises providentielles.
- Itinéraire ombragé.
- Liaison entre Illy (le parc de stationnement, puis le départ du sentier des Cascades) et le Frasnois (lacs du Vernois, du Fioget et de Narlay).

Dysfonctionnements

- La circulation automobile ne se justifie pas sur le tronçon de la commune de la Chaux-du-Dombief.

- La zone d'accueil à hauteur d'Illy nécessite d'être aménagée : liaison avec la Fromagerie, les cascades, un parc de stationnement ombragé...

- La zone située entre le Grand Maclu et le lac d'Illy témoigne de la déprise agricole, et illustre la problématique de fermeture des paysages.

Problématique d'enfermement des paysages



les perspectives sur les tourbières et les roselières disparaissent progressivement dans une végétation arborée (plantations, ou friches arborées...).

- La séquence forestière entre les deux lacs laisse deviner un sous-bois parsemé de pierriers et de chaos rocheux. Certains éléments particulièrement remarquables sont envahis par la végétation de sous-bois.

- D'anciennes gravières laissent la tranche du versant à nu, et l'instabilité des sols rend sa renaturation très lente (et très difficile). Deux sites ont été répertoriés à hauteur du Petit Maclu.

- Le sentier se pratique souvent en aller-retour, car la boucle proposée dans les guides passe par la RN 78, qui ne présente, pour le promeneur, aucun intérêt.



Fermeture progressive



des perspectives

Problématiques

La principale problématique du site est liée à celle du plateau du Frasnois : la fermeture des paysages en raison de la déprise agricole, et l'abandon de certains secteurs.

Si les belvédères permettent de voir la progression d'un couvert arboré, aux dépens des pâturages ou des prairies, les sentiers sont des vitrines du site et montrent impitoyablement l'enfermement progressif des chemins, la réduction, puis la perte des perspectives et champs visuels.

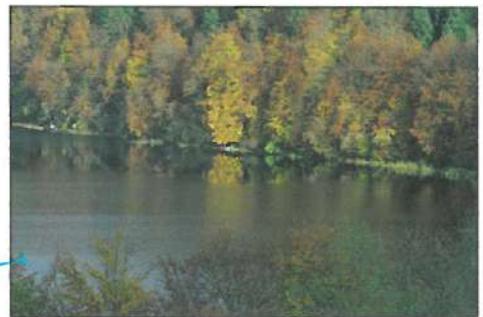
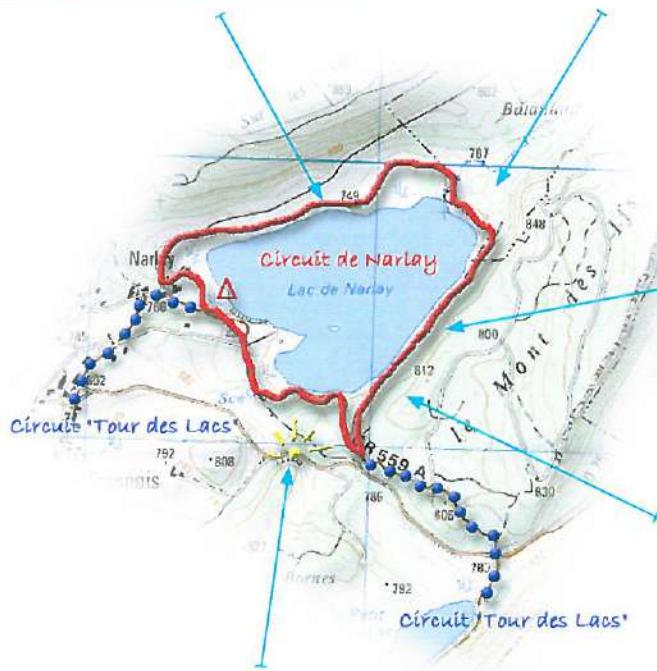
Dynamique progressive, insidieuse... inéluctable ?

ENJEUX

- Gestion agricole / forestière : opérations de restauration de perspectives, de maintien de l'ouverture des paysages.
- Resorptions ponctuelles de dysfonctionnements : gravières...
- Traitement d'un itinéraire : aménagement des points d'accueil, des stationnements et des liaisons avec le reste du site. A la recherche de l'identité du sentier.
- Réfléchir à une boucle qui permette de renouveler l'intérêt du promeneur, sans qu'il soit nécessaire d'emprunter la RN 78, mais en favorisant les découvertes d'autres ambiances, et en créant des «passages» avec d'autres entités paysagères.

Sentier autour du lac de Narlay

3



Le sentier alterne des séquences découvertes et d'autres en sous-bois. Le relief permet plusieurs découvertes en surplomb, et offre divers panoramas.

La parcelle forestière ayant subi les dégâts de la tempête de 1999, est en cours de replantation. Cependant, la perspective sur le lac est de nouveau possible, pour un temps.

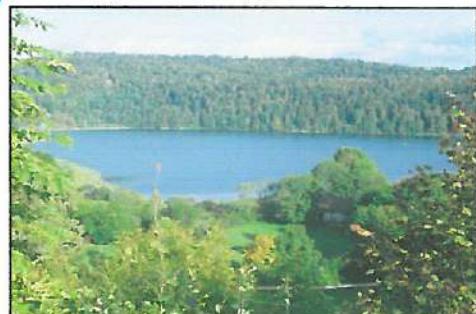
Le camping du Frasnois constitue un point de départ. Le circuit est également accessible depuis le parc de stationnement du Petit Maclu (par le GR 559), ou à partir du belvédère / point d'interprétation du paysage, sur la RD 75.

ENJEUX

- Aménagement des abords de la RD 75, au niveau du belvédère restauré, en liaison avec la zone de stationnement et d'interprétation du paysage. Point d'arrêt ponctuel.

Le lac des fées

«La légende du Lac de Narlay est plus précise ; un village aurait été englouti à l'endroit même où s'est creusé le bassin du lac. Une fée (réf. Monnier), une dame blanche



(réf. Thuriet) ou une mendiane (réf. Rousset) aurait frappé à toutes les portes du village de Narlay et n'aurait pu trouver asile pour la nuit si ce n'est sous le toit d'un pauvre vieillard. Pour venger la mendiane, et châtier les villageois, Dieu noya Narlay et ne sauva que la maison hospitalière, située à l'extrémité du hameau. C'est autour de cette demeure que se seraient regroupées les familles qui ont successivement formé le second village de Narlay. Tous les ans à minuit le 25 décembre, on entendrait du fond du lac chanter le coq du village englouti. La vieille dame fréquenterait depuis lors les rives sauvages du lac et aurait trouvé refuge dans une grotte décorée de stalactites, près de la grange Bataillard. On ne sait qui elle est mais c'est elle qui aurait donné aux eaux du lac la propriété de blanchir le linge, sans lessive et sans savon.»

J.-L. Mordefroid, le Hérisson et ses 31 cascades.

Sentier du Pic de l'Aigle

4



Séquences en balcon et en sous-bois



Séquence le long de la route forestière



Séquence Pelouse sèche



La légende de la Vouivre

«Chaque soir la Vouivre descend des ruines du château du Pic de l'Aigle, à la Chaux-du-Dombief, et vient se désaltérer au pied de la falaise, au lac du Grand Maclu.»

J.-L. Mordefroid, le Hérisson et des 31 cascades.

Description

Le sentier part du parc de stationnement, au bord de la route venant de la Chaux-du-Dombief.

L'ascension jusqu'au belvédère du Pic de l'Aigle s'effectue en une vingtaine de minutes, dans un décor aride de pelouse sèche.

Au-delà du belvédère et de la table d'orientation, le sentier alterne les séquences en balcon, et celles en sous-bois. Le belvédère des 4 lacs constitue le but de la promenade, et présente un panorama tout



à fait remarquable.

Sentier d'intérêt paysager majeur, il permet de découvrir des panoramas, tout en alternant des paysages de proximité (ambiances) extrêmement diversifiées.

Dysfonctionnements ou insuffisances

- Le jalonnement est perfectible : l'itinéraire propose plusieurs variantes, sans explication.
- Le retour s'effectue par les mêmes sentiers, ou par la route forestière, ce qui constitue une piètre alternative.

ENJEU

Elaborer une boucle cohérente et parfaitement balisée, sur des sentiers.

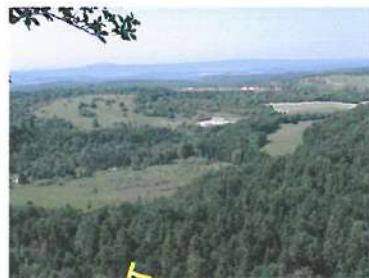
éviter les séquences mixtes avec les voies forestières ou routières.

Sentier autour du Lac de Bonlieu

5

Le sentier autour du Lac de Bonlieu est à l'échelle de la promenade. Surtout fréquenté sur sa rive Est, il suit la berge du Lac, en situation ombragée.

Il est particulièrement enchanteur au printemps et à l'automne, quand la lumière habille le site. Mais ce sentier peut également offrir un paysage froid et obscure, humide, enveloppé dans les brumes. Le lac de Bonlieu est véritablement un



1. Parc de stationnement



lieu de contraste, d'opposition des forces, parfois divines, d'autre fois occultes. Le «désert des Chartreux», comme lieu de solitude, de silence, d'inspiration mystique, est un site d'exception qui se lit dans le silence...

« Mais est-ce le lac, est-ce l'oeil qui contemple le mieux ? Le lac, l'étang, l'eau dormante nous arrête vers son bord. Il dit au vouloir : tu n'iras pas plus loin ; tu es rendu au devoir de regarder les choses lointaines, les au-delà ! Tandis que tu courais, quelquechose ici, déjà, regardait. Le lac est un grand oeil tranquille. Le lac prend toute la lumière et en fait un monde.»

Gaston Bachelard - L'eau et les rêves.

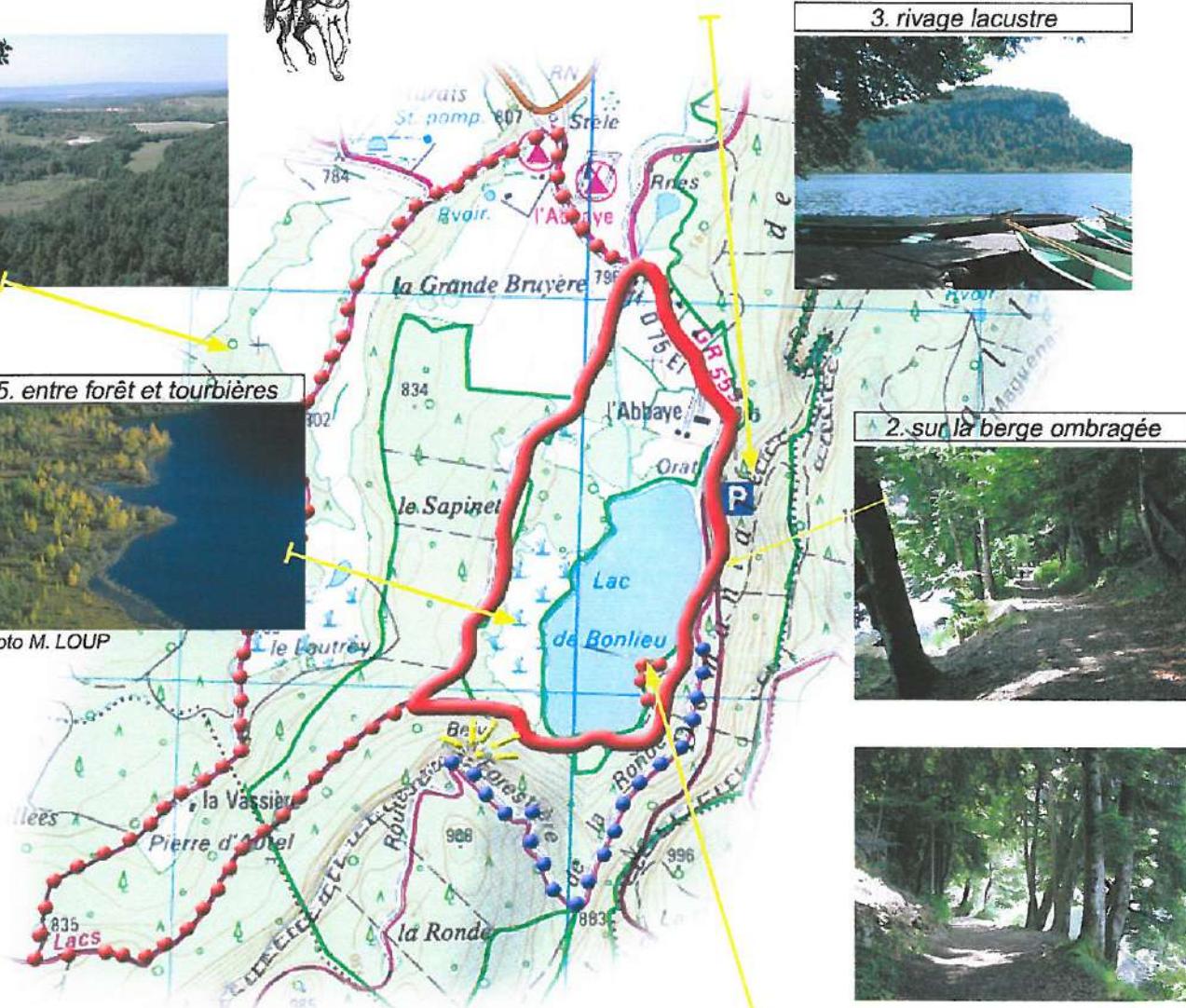
3. rivage lacustre



5. entre forêt et tourbières



Photo M. LOUP



4. panoramique sur la presqu'île de Bonlieu



Sentier depuis le Château Garnier jusqu'au belvédère de l'Eventail

6



Partant de la cascade du Château-Garnier, il permet de rejoindre, sur la rive droite, la route départementale 39, en 10 mn de marche (soit 500 m), puis le belvédère de l'Eventail, en 15 mn supplémentaires.



Les atouts / ENJEUX

Ce sentier constitue une opportunité intéressante, pour relier les cascades à la RD 39, la route en balcon. Un atout à exploiter dans une autre vision de «la pratique» du site.



RD 39



Les belvédères et points de vue majeurs

Les points de vue majeurs sont présentés selon l'ordre suivant :

- Les belvédères panoramiques du grand site, jalonnant un itinéraire touristique partant de Doucier, passant aux 7 Lacs et revenant par Bonlieu.
- Les belvédères et points de vue majeurs sur le Sentier des Cascades.

Belvédère / RD 39 - Lieu-dit <i>le Plein Palais</i>	1	
Belvédère de l'Eventail	2	Belvédères des cascades : <i>au-dessus de l'Eventail</i>
Belvédère du Pic de l'Aigle	3	
Belvédère des 4 Lacs	4	Belvédères des cascades : <i>face à l'Eventail</i>
Belvédère du lac de Bonlieu	5	
Belvédère du Saut Girard	6	Belvédères des cascades : <i>au-dessus du Grand Saut</i>
Belvédère de la <i>Combe des Crozets</i> (route forestière de Bonlieu)	7	
Belvédère de la Dame Blanche	8	Belvédères des cascades : <i>au-dessus du Saut de la Forge</i>
		9 a
		9 b
		9 c
		9 d



photos M. LOUP

"En quête d'identité".... un enjeu supplémentaire.

La dénomination des belvédères n'est pas toujours facile, car, selon les personnes interrogées, les études consultées, certains de ces points de vue changent de noms, et semblent avoir du mal à «trouver une identité».

Parmi les dénominations bien établies, le belvédère de la Dame Blanche est peut-être le plus expressif : il évoque un patrimoine légendaire, une figure mythique locale, tout en délimitant un secteur géographique : celui hanté par cette fée, qui se cache dans les grottes de Verrin (alimentant le lac de Chambly), et que l'on peut rencontrer aux abords des lacs de Chambly et du Val, ainsi que sur le chemin des Cascades. Même si la dénomination n'explique pas la vue, elle «parle» d'un site, bien connu dans la mémoire collective locale.

Le belvédère du Pic de l'Aigle est également bien nommé car il exprime et suggère une caractéristique pittoresque du site d'observation, un patrimoine et une toponymie historiques.

Celui des 4 Lacs détermine un lieu d'où l'on peut voir 4 des 7 lacs du site. Cette appellation est également légitime. Le belvédère de l'Eventail, est également expressif. Cependant, il ne prévient pas le visiteur que celui-ci verra la cascade ... à plusieurs centaines de mètres, comme une perle dans un écrin tout aussi majestueux : l'amorce des Marches et de la vallée du Hérisson.

Pour les autres belvédères n'ayant pas de dénomination établie, nous avons choisi de les appeler par le toponyme le plus proche, en plus de sa situation sur le réseau viaire.

Cette difficulté n'est pas anodine, et elle traduit une difficulté «de parler du site», de l'évoquer et de le partager. La nécessité d'une réflexion sur la pratique touristique du site intégrera cette notion fondamentale :

- Comment parler du site ?

Des pistes existent, dans la suite de la Dame Blanche, dans le patrimoine non visuel, mais expressif du lieu. Ce qui ne se voit pas, mais qui existe. Un «clin d'œil» intéressant pour une dénomination de belvédère....

Belvédère / RD 39 - Lieu-dit “le Plein Palais”

1

Description

Il est situé sur la RD 39, sur l'axe Doucier / Les Lacs par le hameau de la Fromagerie.

Implanté à la sortie de Doucier, il offre un panorama sur la vallée du Hérisson entre les marais du lac de Chambly et le lac du Val.

Actuellement, on note une large plate-forme de stationnement et un reliquat de mobilier. Pas de garde-corps de sécurité.



Atouts

Les atouts principaux :

- Un panorama d'intérêt majeur, sur le Val du Hérisson, entre Doucier et les Cascades (il permet la compréhension de la géographie du site);
- Une situation remarquable sur un axe offrant plusieurs perspectives intéressantes.



Dysfonctionnements

Actuellement, l'absence d'aménagement dévalorise le site, et n'incite pas le visiteur à s'arrêter. Le belvédère témoigne d'un abandon certain, sur un axe particulièrement touristique.

Il donne l'impression d'un délaissé routier, et d'une zone de stationnement de «circonstance» : revêtement routier en mauvais état sur la bande roulante, zone enherbée. Le seul mobilier restant : une structure support pour sac poubelle incomplète et un banc.



Problématiques

- Aménagement d'un véritable belvédère. Situé en premier plan de l'axe routier, le point de vue est en situation de «vitrine», il est lu comme un reflet du paysage. Le traitement actuel de cet espace n'engage pas à l'arrêt et à la découverte du panorama.
- Gestion du Paysage : disparition progressive du caractère rocheux et pittoresque du val par l'enfrichement des versants.

ENJEUX

- Revaloriser le point de vue en aménageant un belvédère : traitement qualitatif à la hauteur des autres belvédères, organisation de la zone de stationnement...
- Restauration paysagère par quelques actions ponctuelles de défrichement des pieds de falaises en premier plan.

Belvédère de l'Eventail

2

Description

Le belvédère de l'Eventail est situé à proximité de la RD 39 sur l'axe reliant Doucier au hameau de la Fromagerie (puis à Ilay et au secteur des lacs).

La zone de stationnement est localisée sur la rive Nord de la chaussée : plate-forme en enrobé.

Le secteur aménagé au Sud de la chaussée : un commerce de restauration rapide, situé sur le passage menant au point de vue.

Accès au belvédère par un sentier et quelques emmarchements.



Photo M. LOUP

Atouts

- Situation stratégique sur un axe touristique.
- Qualité du panorama : la cascade de l'Eventail et la vallée du Hérisson.

A noter dans les points positifs : l'intégration réussie du parc de stationnement des cascades, en contrebas.



Dysfonctionnements

- Passage devant le commerce de restauration rapide : les visiteurs doivent traverser la terrasse de celui-ci, et il est difficile, sur le terrain, de faire la différence entre les lieux privés et publics.
- Des abords non organisés, des coulisses commerciales dont l'image dévalorise considérablement le site.
- Marquage insuffisant du sentier « officiel » d'accès au belvédère, qui reste confidentiel. Il s'agit pourtant d'un sentier plus facile d'accès, et qui évite le passage « obligé » par les « coulisses » du commerce de restauration rapide.
- Traversée non sécurisée et non marquée entre le stationnement et le site.
- Aménagements vieillissants de la tête de belvédère.

Problématiques

- Gestion et restauration paysagères. L'enfermement progressif du paysage est particulièrement démonstratif à partir de ce belvédère, pour illustrer des « points d'interventions majeurs » des actions de gestion ponctuelles du paysage pour en retrouver certaines caractéristiques (gestion de la végétation aux abords du belvédère, mise en valeur de la tuffière, débroussaillage et défrichement en pied de falaise...). Ces interventions semblent ponctuelles, et entrer dans la cadre de missions particulières de restauration.
- Problématique d'aménagement du site d'accueil : stationnement - accès puis tête de belvédère.

ENJEUX

Belvédère d'enjeu majeur du fait de sa situation.

- Enjeu d'aménagement global de qualité : stationnement - accès - belvédère.
- Une situation stratégique dont il faudrait pouvoir tirer parti : un accès à la cascade du Château Garnier, une implantation sur l'axe Doucier / hameau de la Fromagerie (soit l'axe "Porte d'entrée" des cascades - sites des 7 lacs).

Belvédère du Pic de l'Aigle

3

Description

Il est situé sur la commune de la Chaux-du-Dombief. Son accès depuis le site des Lacs s'effectue par le carrefour d'Ilay, puis par la RD 39 et par la RN 78.

Le parc de stationnement est installé au bord de la route, sur un plateau rocheux. Le belvédère est alors accessible à pied, en une vingtaine de minutes, dans un paysage de lande rocheuse, découvert, et par une courte section forestière.

Le point de vue permet de découvrir le lac d'Ilay, mais également l'amorce de la vallée du Hérisson.



Photo aérienne - B. CHOLEY - 2002

Atouts

- Perspective sur les roselières et les tonalités remarquables du lac d'Ilay.
- Liaison visuelle sur l'amorce de la vallée du Hérisson.



Dysfonctionnements

Le hameau de la Fromagerie et son urbanisation pavillonnaire stigmatisent particulièrement la perspective.

La signalétique est surabondante. Le mobilier nécessite d'être renouvelé.



Problématique / Orientations

Le hameau de la Fromagerie (comme celui d'Ilay), est situé hors du périmètre du site classé. Cependant, l'urbanisation future, comme les opérations d'aménagement, doivent faire l'objet d'une attention particulière du fait de la visibilité directe depuis les points de vue majeurs.

Un parc de stationnement, en cours de création, va tripler la capacité d'accueil des automobiles. Son intégration est cependant fondamentale (revêtement, traitement des talus et éventuellement végétalisation), et il devra faire l'objet d'un aménagement de qualité.

ENJEUX

Un aménagement de qualité, à la hauteur de la fréquentation du lieu : intégration et traitement des parcs de stationnement, aménagement de la tête de belvédère et remplacement du mobilier.
Accentuation de la liaison pédestre entre ce belvédère et celui des 4 lacs.

Belvédère des 4 Lacs

4

Description

Le belvédère des 4 Lac est situé sur la commune de la Chaux-du-Dombief, sur la crête du massif, en milieu forestier.

Accès : - par la route forestière ;

- par le sentier (liaison avec le belvédère du pic de l'Aigle).

Le point de vue est aménagé avec des garde-corps métalliques (tête de belvédère) et un dispositif en bois fraisé, renforçant la sécurité du public le long du sentier. Les escaliers sont réalisés en madriers de bois, scellés, avec un renforcement du revêtement par une grave.

Signalétique existante : Colonne + panneau d'interprétation du paysage.



Atouts

- Un panorama exceptionnel sur 4 lacs : les Grand et Petit Maclu, Ilay et Narlay.
- Découverte des fonds «colorés» du Grand Maclu, des tourbières.
- Un point de vue intéressant en toute saison.
- Un aménagement qui s'intègre à son environnement forestier.



Dysfonctionnements

Peu de dysfonctionnements pour ce belvédère, à l'exception du parking et surtout de la route d'accès.

La zone de stationnement doit rester la plus neutre possible. Sa capacité est cependant variable en fonction de l'occupation du lieu (zone de stockage de bois). Pas de saturation constatée en saison touristique.

La route d'accès nécessite un traitement de chaussée (compatible avec son usage : gestion forestière), mais sans surlargeur.



Problématique / Orientations

Le belvédère des 4 Lacs est le belvédère principal du site des Lacs, même s'il n'est pas le plus fréquenté. C'est la raison pour laquelle il reste préservé ; les dégradations liées à une trop forte fréquentation sont peu visibles. La zone de stationnement est limitée et l'ensemble s'intègre parfaitement à son site et à l'ambiance forestière. L'augmentation de la fréquentation du site risquerait à terme de bouleverser cet équilibre. Des propositions alternatives seront présentées.

ENJEUX

Le traitement différentiel de l'accès et de la tête de belvédère peut tout-à-fait se concevoir, dans la logique de l'aménagement de ce belvédère : un accès qui s'intègre à son environnement (milieu ouvert, fermé, forestier...), alors que la plate-forme terminale doit privilégier la découverte d'un site (mettre en valeur, souligner un panorama), et la sécurité. L'aménagement devra également s'inscrire dans une ligne globale retenue pour l'ensemble des belvédères du site des 7 Lacs et des Cascades du Hérisson.

Belvédère du lac de Bonlieu

5

Description

Situé au Sud, au bord de la route forestière de la Ronde (forêt domaniale de Bonlieu), il permet de découvrir le Lac dans son environnement géographique: plateau intermédiaire situé en contrebas de la Chaux-du-Dombief, et en surplomb du val du Hérisson.



Atouts

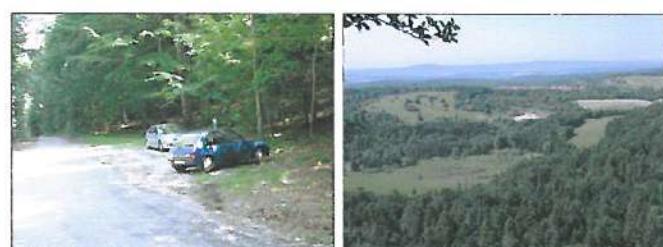
Lecture aisée du site géographique. Les tourbières, les falaises, et la forêt, offrent un cadre particulièrement intéressant, et évolutif au cours des saisons. Accès facile par la route forestière, et stationnement ombragé à proximité.



Photos M. LOUP

Dysfonctionnements

A l'instar d'autres points de vue du site, le mobilier est à remplacer. Une gamme homogène est à déterminer, afin de satisfaire à des exigences de sécurité et de qualité. Le jalonnement de l'accès au belvédère devra également entrer dans une logique globale de signalisation du site.



Problématique / Orientations

La photo de Michel LOUP présentant le site sous l'angle opposé est également très intéressante, et met en scène le Lac dans un environnement encore plus pittoresque, dans un cirque rocheux. Se pose la question d'un aménagement éventuel d'un second belvédère.

Cependant, il nous semble préférable de préserver certains sites, réservés à des promeneurs un peu plus curieux ou connaisseurs, sans tendre à un aménagement complet d'un lieu, qui risquerait d'aboutir à une artificialisation du site. Que le lieu garde quelques secrets, c'est en quelque sorte préserver sa nature intime et son identité.



ENJEUX

- * Grand Paysage : il est nécessaire de préserver l'ouverture des paysages :
 - cône de vue vers Bonlieu, enjeu paysager ;
 - les tourbières, enjeux environnemental et paysager ;
- * Aménagement de la tête de belvédère.

Photo M. LOUP

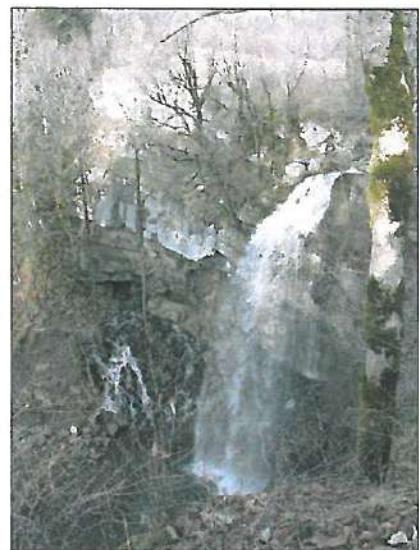
Belvédère du Saut Girard

6

Description

Situé sur la RD 75 (axe Bonlieu / le Frasnois), il est constitué d'une plate-forme de stationnement (en gravier et en herbe) ainsi que d'un garde-corps en barreaudage en bois, à hauteur de la vue sur le Saut Girard.

De l'autre côté du pont, deux surlageurs de chaussée sont occasionnellement utilisées pour le stationnement ou le stockage de bois. Depuis ces deux plates-formes, on découvre une perspective intéressante sur le Pic de l'Aigle et le massif rocheux.



Atouts

- Perspective intéressante en surplomb du Saut Girard.
- Perspective spectaculaire sur la chute au niveau du pont, mais non exploitable actuellement du fait de la configuration des lieux (rétréissement de chaussée sur le pont).
- Perspective sur le Pic de l'Aigle.

Un espace suffisant pour aménager les lieux.

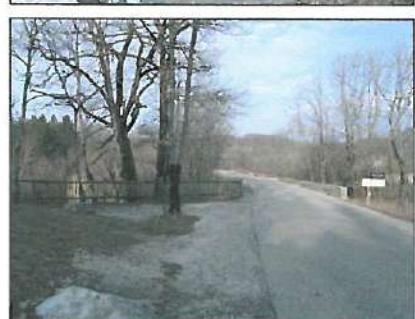


Dysfonctionnements

Ce belvédère est actuellement peu perceptible depuis la route ou depuis les points de passages majeurs.

Pas de délimitation, même formelle, de la zone de stationnement et de l'espace «belvédère».

L'impression de surlageur routière ou de délaissé est prégnante, et ne laisse pas présager la vue offerte.



Fermeture progressive de la fenêtre : nécessité d'intervention ponctuelle et douce sur certains arbres.



La problématique / Orientations

- Problématique d'aménagement : ce point de vue doit avoir la même qualité d'aménagement (mobilier, revêtement...) que les principaux belvédères du site.

Le lieu nécessite un réaménagement : mise en harmonie du mobilier avec celui des autres belvédères, organisation du stationnement, revêtement...

ENJEUX

Ce site peut être intégré à la fois aux belvédères des cascades (fiches 9a à 9d), et aux points de vue panoramiques. Il constitue une opportunité pour les visiteurs, venant visiter les lacs, d'avoir un aperçu du caractère pittoresque et monumental des Cascades du Hérisson. Il constitue une «fenêtre» sur les chutes, et une occasion supplémentaire d'établir un lien entre les deux sites.

Perspective sur le site rocheux du Pic de l'Aigle : un principe de covisibilité entre les deux sites qui peut être exploité.

Si la première cascade (Saut Girard) n'est pas la plus spectaculaire, sa découverte peut cependant être mise en scène pour en renforcer ce caractère, et confirmer le fait qu'elle constitue une synthèse particulièrement remarquable de l'ensemble des chutes.

Belvédère de la *Combe des Crozets* (route forestière de Bonlieu)

7

Description

Il est situé sur la route forestière de Bonlieu, menant au Saut de la Forge.

Le panorama est orienté sur le Val du Hérisson et en présente en particulier le cirque rocheux. Il permet une découverte des caractéristiques géographiques du site.

Le belvédère est aménagé avec un garde-corps métallique (facture de panneaux et treillis), un banc et une poubelle. Le stationnement est possible de chaque côté de la voie forestière (surface gravillonnée). Pas de signalétique hormis un panneau de limitation de la vitesse (30 km/h).



Atouts

Un panorama très intéressant sur le cirque du Val du Hérisson.

Il valorise la route forestière en proposant une halte supplémentaire.

L'itinéraire de la route forestière en saison de végétation est particulièrement étonnant avec les arbres taillés en lisière qui donnent l'impression au visiteur d'être dans un labyrinthe de topiaire ... Ambiance.

Dysfonctionnements

Traitement actuel non qualitatif, et méritant d'être réaménagé.

Fermeture progressive de la perspective par une végétation en premier plan, de type arbustif.



Problématiques

A l'instar du belvédère des 4 Lacs, ce point de vue doit être aménagé en tenant compte de ses caractéristiques particulières. L'aménagement devra s'intégrer au site et s'adapter à l'ambiance offerte par celui-ci.
Belvédère confidentiel.

ENJEUX

Traitement du belvédère. Dans la logique d'aménagement et de fonctionnement du site (itinéraire de la route forestière, stationnement et accès au Saut de la Forge.)

Belvédère de la Dame Blanche

8

Description

Le belvédère de la Dame Blanche est situé à l'extrémité de la «marche de Bonlieu», et présente une vue particulièrement intéressante du Val du Hérisson. La perspective met en effet en scène les deux lacs du Val et de Chambly, en enfilade dans une vallée étroite et encaissée.



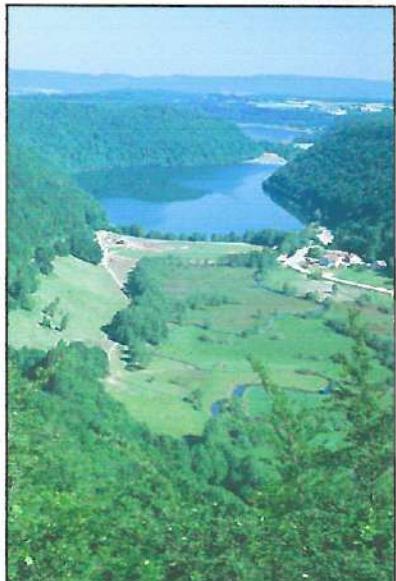
Son accès est possible par une route forestière, en venant de Bonlieu ou de Saugeot.

Le stationnement est implanté dans une clairière, et une promenade en sous-bois sur 300 m permet d'atteindre le point de vue.

L'aménagement est sommaire et consiste en un garde-corps (de même facture que le belvédère de Bonlieu) à panneaux et maillage métallique.



Photo M. LOUP



Atouts

Un panorama composé ... et pédagogique :

La position de l'observateur, en surplomb, sur l'éperon de la «marche de Bonlieu» permet une perspective particulièrement intéressante : lecture de la géographie du site.



Un rituel de découverte :

La route d'accès est particulièrement agréable, semi-ombragée. Une lisière de noisetiers crée une impression de labyrinthe, de corridor végétal, dont la symbolique convient parfaitement au lieu : le visiteur suit la route forestière du plateau intermédiaire de Bonlieu et change sans cesse de directions. Il perd rapidement le sens de l'orientation. C'est au niveau du belvédère qu'il peut de nouveau se situer dans l'espace.

L'ambiance forestière est très agréable pour le promeneur.



Dysfonctionnements

La signalétique est parfois complexe, surabondante, et peu lisible, car le belvédère est accessible par différentes voies ou sentiers.

L'aménagement du belvédère est nécessaire car le mobilier est vieillissant.

Problématique / Orientations

L'accès et la lisibilité du parcours doivent être repensés.

La position de la tête de belvédère : la perspective sur le Val du Hérisson est particulièrement remarquable, et il pourrait être envisagé, afin de la mettre davantage en scène, de modifier sensiblement l'implantation de la plate-forme de découverte.

ENJEUX

Ce point de vue s'inscrit comme une réciproque du belvédère du "Plein Palais" (RD 39 - cf. Fiche 1), car il présente le Val du Hérisson dans une perspective opposée. Ces deux belvédères participent à la compréhension, à la lisibilité géographique et paysagère du lieu.

Il doit s'inscrire dans une logique de visite, une pratique du lieu orientée sur les découvertes progressives : la compréhension géographique, les perspectives et la mise en scène des paysages, les points de vues pittoresques.

Belvédères des cascades : au-dessus de l'Eventail

9 a

Description

Situé au-dessus de la Chute de l'Eventail, ce belvédère permet de voir simultanément la perspective sur la vallée du Hérisson (vallée très encaissée, sinuuse et boisée), et la chute «en déversoir».

Le caractère monumental de la cascade est gommé par la situation en surplomb. De même, le manque d'échelle et de repère visuel ne traduit pas réellement l'impression de hauteur vertigineuse.

Des garde-corps ont été installés sur la rive droite de la chute.



Atouts

Ce belvédère constitue un point d'arrêt bienvenu, après l'ascension le long de la chute.

La perspective sur la vallée du Hérisson est digne d'intérêt.
Le bruit de la chute et le spectacle de la cinématique de l'eau constituent un attrait supplémentaire.



Dysfonctionnements

Une situation et une pratique dangereuses :

Les quelques rochers disposés dans le lit de la rivière, en amont de la chute, servent de jeu et de gué. Cette pratique dangereuse constatée n'est cependant pas due à un manque en terme d'aménagement, mais elle illustre bien les situations dangereuses auxquelles les gestionnaires du site peuvent être confrontés.

Le point de vue ne rend pas le caractère monumental (65 m de hauteur !) et la forme caractéristique de la chute d'eau drapée.



La problématique / Orientations

La pratique dangereuse est (hélas!) incontournable dans un lieu pittoresque, accidenté, ET touristique. Si les conditions de sécurité et de découverte du site peuvent être améliorées, on ne peut se garantir de telles pratiques périlleuses ou inconscientes, qui relèvent davantage de la surveillance parentale, ou de comportements individuels que d'un manque en terme d'aménagement. Un site naturel ne peut être «sécurisé» à l'excès sans que son caractère remarquable en soit affecté et stigmatisé.

Jusqu'où peut-on amener le public ? Peut-être certaines sections, et certains belvédères devraient être fermés, pour limiter les risques, et éviter une dénaturation des paysages.

Cette première chute est la plus visitée : un grand nombre de visiteurs fait demi-tour à ce niveau, du fait du caractère «sportif» de la promenade. Mais l'ascension n'apporte rien à la découverte monumentale du paysage si elle s'arrête au niveau du belvédère sur l'Eventail. Elle se justifie dans la continuité des sauts successifs.

Une réflexion sur la pratique du site, adaptée aux capacités de chaque visiteur sera proposée dans le cadre de l'étude. Doit-on adapter le site à une pratique touristique ou doit-on guider le touriste à une pratique adaptée du lieu ? Un compromis devra très certainement être trouvé.

ENJEUX

Aménagement d'un point d'arrêt, qui utiliserait le point de vue comme une circonstance. Cette nuance en terme d'aménagement devrait pouvoir être perceptible.

Des bancs ou des assises sont à prévoir pour accueillir les promeneurs.

Belvédères des cascades : face à l'Eventail

9 b

Description

Il est situé sur une séquence supplémentaire, à l'écart du "Sentier des Cascades". A partir du sommet de la Chute de l'Eventail, le sentier suit la rive gauche du Hérisson sur 300 mètres environ.

Le chemin est étroit, et en impasse : le belvédère en constitue l'extrémité.

La plate-forme d'observation est large. Le garde-corps est constitué de panneaux métalliques. Un unique et ancien banc accueille les visiteurs.



Atouts

- Variation sur un même thème : la "cascade de l'Eventail".
- Perspective intéressante sur la vallée du Hérisson (étroite, boisée et sinuuse).

Ce belvédère constitue une alternative, une variante moins fréquentée du sentier des cascades.



Dysfonctionnements

- Cette séquence nécessite des aménagements destinés à renforcer la sécurité du public sur le linéaire du sentier.
- Le passage étroit à certains endroits impose aux visiteurs un temps d'attente, en cas de forte fréquentation.



La problématique / Orientations

- Maintien du belvédère ?

Se pose la question du maintien de ce point de vue dans sa configuration actuelle, ou de modifications éventuelles (de fonctionnement, de pratique du site...).

Un bilan qualitatif devra être réalisé entre les avantages, et les actions nécessaires, afin de définir le niveau d'intervention.

Il est souhaitable d'éviter des interventions lourdes, et inappropriées sur certains secteurs, qui doivent conserver leur caractère intimiste, ou préservé.

La signalétique, et surtout le plan de fonctionnement, devront traduire cette problématique, et proposer des scénarii.



ENJEUX

Renforcer la sécurité du public, dans la logique d'aménagement de l'ensemble des belvédères, mais en conservant le caractère intimiste du site. Il n'a pas l'ambition d'être un point de vue majeur. Il se pose comme une variante du belvédère de l'Eventail.

Belvédères des cascades : au-dessus du Grand Saut

9 c

Description

Le sentier menant au-dessus du Grand Saut, se divise en deux tronçons : une section en impasse, passant en contrebas et aboutissant à la plate-forme basse du belvédère, et le "sentier des cascades" en surplomb qui débouche sur la partie supérieure du même belvédère.

Le point de vue est aménagé au moyen de garde-corps en panneaux métalliques. Une main courante doublée d'un grillage accompagne l'accès.



Atouts

Ce belvédère se pose comme un point d'arrêt bienvenu dans une ascension pour le moins sportive.

Dysfonctionnements

En saison touristique, l'exiguïté des lieux rend difficilement praticable la plate-forme basse de ce belvédère : situé en impasse, elle est rapidement «engorgée», et constitue un noeud dans la fluidité de la promenade des cascades.

Les mains courantes doublées d'un grillage constituent «une intervention d'urgence» en terme de sécurité. Leur impact esthétique, ainsi que leur pérennité sont cependant insuffisants.



La problématique / Orientations

La question se pose de nouveau sur la justification de la partie inférieure du belvédère : un accès malaisé, et une perception de la chute «en déversoir» qui gomme sa monumentalité.

Il semblerait plus souhaitable d'améliorer le passage du sentier des cascades, qui est également trop étroit à ce niveau.

La problématique doit davantage repenser la pratique du site en fonction des véritables besoins du visiteur, et des contraintes du site :

- un site accidenté, parfois instable, chaotique, et en évolution constante (mécanique des sols, éboulis naturels...).*
- un public varié et de tous âges, en grande partie familial, pour lequel l'ascension des chutes est une performance sportive. Attente de points d'arrêt, de zones de repos intermédiaires.*

Une réponse partielle à cette problématique pourrait être dans l'étude d'une scénographie de la découverte en plein air (cf. chapitre des sentiers), en adaptant une découverte optimisée (plus que complète) en fonction des contraintes.

ENJEUX

Statuer sur la préservation de la plate-forme basse du belvédère ou le réaménagement et l'élargissement du sentier des cascades à cet endroit.

Il nous semble préférable d'accentuer les efforts d'aménagement sur le sentier, dans une zone où l'exiguïté et les contraintes mécaniques du sol induisent des conditions d'accès particulièrement périlleuses.

Belvédères des cascades : au-dessus du Saut de la Forge

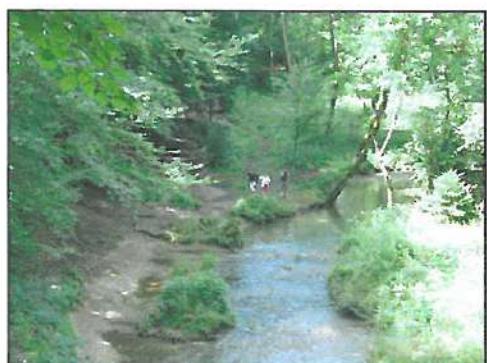
9 d

Description

Situés à hauteur de la route forestière de Bonlieu, la cascade et le belvédère sont faciles d'accès. De même, depuis l'Île, la séquence du sentier est moins accidentée, et se rapproche davantage d'une promenade que d'une piste de montagne.

Le point de vue est aménagé avec des garde-corps en panneaux métalliques. Des rochers servent d'assises aux promeneurs.

Pour les visiteurs «remontant» le sentier des cascades, cette chute marque l'ultime difficulté technique, et l'amorce des dernières marches de la vallée du Hérisson.



Atouts

- Un accès aisément accessible : en voiture par la route forestière de Bonlieu, ou à pied par l'Île.
- Une situation ombragée et une mise en scène naturelle.

Dysfonctionnements

La qualité et les avantages du site sont considérablement gommés par l'utilisation du lieu et l'impact de la publicité : signalétique commerciale, publicité et produits dérivés (parasols...), au niveau du commerce de restauration rapide.

La problématique / Orientations

*La problématique liée au belvédère est directement issue d'une problématique qualitative globale : l'accueil des visiteurs sur un site en danger de banalisation.
cf § 3. La pratique touristique.*

ENJEUX

Aménagement global du site [Belvédère - Sentier - Parc de stationnement de la route forestière - et commerce de restauration rapide].

Un traitement d'ensemble qualitatif aura pour objectif de restaurer l'image du lieu, considérablement amoindrie par l'utilisation commerciale et la publicité directe ou indirecte (parasols...).

Fonctionnement et pratiques du site

Introduction

Cette partie constitue la troisième clef d'analyse de l'étude, et tente de répondre à la question suivante :

- Comment «pratique-t-on» le site ?

L'échelle concernée est, bien sûr, celle du détail, parfois de l'anomalie.

Les visiteurs, comme les résidents, viennent voir les cascades ou les lacs, plus rarement l'ensemble. Comme si l'unité du lieu n'était pas évidente...

Pour une découverte sportive, pour une recherche du remarquable ou de l'extraordinaire, les visiteurs s'orientent vers les cascades ; les belvédères sont pour le «coup

d'oeil» ; les lacs quant à eux sont davantage prisés pour les loisirs familiaux, la baignade et les pique-niques.

Le touriste est multiple, et l'étude de fréquentation, menée en 1998 sur le site des Cascades du Hérisson, a permis d'en définir qualitativement et quantitativement les principales caractéristiques. Ces données seront exploitées dans la prochaine phase de l'étude, pour établir des scénarii de découverte du site.

Pour s'orienter et faire les choix opportuns, les visiteurs utilisent les informations disponibles, mais réagissent également par rapport à des indications ou des signes attractifs, ou au contraire, dissuasifs.

Chaque détail a son importance, et conditionne à sa mesure, l'opinion du visiteur.

Signalétique et publicité

1

Sécurisation

3

Mobilier

2

Equipements commerciaux

4

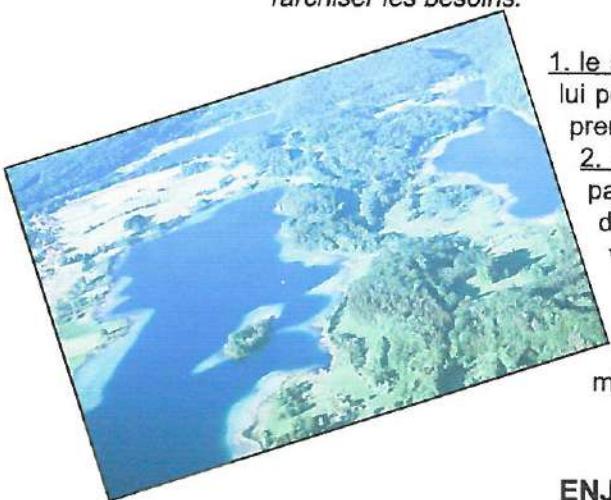
Problématiques

Le tourisme n'est pas la finalité du lieu. C'est une **conséquence** de l'attrait et de la monumentalité des paysages.

Cependant la problématique (similaire sur d'autres sites naturels fortement fréquentés) résulte du glissement progressif d'actions, destinées tout d'abord à favoriser l'accueil des visiteurs, vers des initiatives de circonstances, souvent privées, qui sont directement induites par la présence (et l'opportunité) d'une forte population de visiteurs.... A ce stade, le paysage est détourné, et le tourisme peut rapidement être banalisé... au risque d'oublier le site !

Le Plan de Gestion est une occasion de pouvoir élaborer une **démarche globale, commune et QUALITATIVE**.

Comme dans toute démarche de projet, il est nécessaire de reformuler la problématique et de hiérarchiser les besoins.



1. **le site** (cf. première partie de l'étude) : les actions nécessaires pour lui permettre de conserver ses caractéristiques remarquables. C'est le premier niveau d'intervention.

2. **Le visiteur** (cf. deuxième partie de l'étude) va découvrir le site à partir de points d'observation majeurs : les stationnements et lieux d'accueil, les routes et les sentiers, les belvédères. Ces lieux doivent être adaptés pour permettre une découverte la plus confortable possible, sans créer de stigmates qui puissent altérer trop fortement le paysage sensible.

3. **le pratique du site** intervient en troisième position. On détermine alors la relation du visiteur à son environnement.

ENJEUX

L'objectif de ce chapitre est d'analyser la relation entre le paysage et l'observateur (entre le site et l'usager), d'en inventorier les signes. Dans la seconde partie de l'étude, des propositions seront élaborées dans le cadre d'un fonctionnement global et idéal. A l'instar du plan paysager de référence (propositions concernant le Grand Paysage), un plan d'organisation fonctionnel de référence et un cahier des charges seront proposés, pour optimiser la découverte du lieu et les conditions de visite pour les usagers.

Signalétique et publicité

1



Une nécessité

La signalétique directionnelle : elle permet au visiteur de s'orienter dans le site, qu'il soit en voiture, à vélo ou à pied. Elle s'avère nécessaire. Une harmonisation des différents supports est relativement aisée à mettre en place, dans le cadre d'une concertation et d'une charte graphique.

La signalétique informative regroupe les panneaux de localisation, d'interprétation du paysage, de désignation d'un lieu particulier. Egalement nécessaire (dans une mesure à définir !), elle doit faire l'objet d'un projet d'harmonisation des supports. Il faut veiller également à en éviter la dispersion. Un site naturel ne doit pas devenir un musée de plein air...

Les relais d'informations services (RIS) regroupent en un point : un stationnement ponctuel, ainsi que les informations touristiques et commerciales de proximité. Ces RIS font partie d'une démarche de projet, et témoignent d'une volonté d'harmonisation de la publicité. L'implantation de la zone d'accueil doit cependant faire l'objet d'une analyse particulière : facilité d'accès et de stationnement, point de passage obligé, confort et sécurité des usagers, pédagogie et clarté de l'information, choix d'un support identitaire...

Des contre-exemples

La multiplicité des supports, et des messages rend quelquefois l'information difficile à lire ou à comprendre.

signalétique diverse et multiple à laquelle se mêle la publicité

Un support intéressant dans un site boisé, où la forme du panneau peut s'identifier à un tronc, mais la question de la nécessité d'un tel message reste posée. Elle pourrait cependant trouver une légitimité dans une action temporaire, à l'instar d'animations d'art contemporain... (réf. Conservatoire des paysages à Vassivière en Limousin). Elle doit cependant rester une intervention ponctuelle et éphémère.



multiplicité des messages, informatif, publicitaire, sécuritaire... alors que le panneau pourrait regrouper l'ensemble de l'information !



Signalétique directionnelle vieillissante.

Publicité, traitée comme une signalétique directionnelle. Ce type d'activité n'a pas autorisation de préenseigne.



une signalétique routière sur un chemin piéton.



La publicité est anarchique, parfois agressive.

Par exemple, les panneaux cloués sur les arbres constituent des greffes contre-nature particulièrement violentes dans un site «naturel».

Une signalétique confuse, qui incite davantage à «passer par»

le restaurant pour accéder au belvédère de l'Eventail, que par le sentier en sous-bois...



Signalétique et publicité

1

D'autres panneaux sont hors échelle et leur mise en scène perturbe la lecture spontanée du site.

La publicité de la ferme de l'Auroch s'impose à chaque visiteur, et, en utilisant une chicane de la chaussée, elle constitue un point focal... inévitable ! Si l'objectif en terme publicitaire semble à première vue atteint, on ne peut que déplorer son image négative et excessive. Le Val du Hérisson n'est pas une réserve de bovins exotiques ou rare, c'est avant tout un monument naturel, d'une exceptionnelle rareté.

Le cheptel est un moyen de préserver, en partie, la qualité des paysages. Il ne doit pas se substituer à celui -ci.



La publicité contribue, dans une large mesure, à détourner le visiteur de l'essence même du site, en proposant une galerie d'images qui entre en concurrence visuelle avec les paysages qui les entourent. L'abus, l'exagération de ces signaux, créent une saturation visuelle.

La démarche choisie est de proposer aux visiteurs, un tourisme de qualité, pédagogique, avec l'ambition «d'éduquer le regard» de l'observateur. La publicité perturbe et banalise le site. Sur certaines séquences, elle est d'ailleurs plus visible que le site lui-même.

La publicité est soumise à des règles strictes. Cependant, il est souhaitable d'arriver à établir une réflexion globale, une démarche collective qualitative pour établir une charte dans le site classé. L'activité commerciale liée au tourisme peut s'épanouir et trouver une place dans le site. Elle doit surtout contribuer à la valoriser, d'autant que la réciproque, souvent oubliée, est également vraie.

Au sujet de l'accueil

La signalétique privée est également parfois agressive, et surabondante, dans un lieu d'accueil. La cohabitation entre les visiteurs et les résidents est quelquefois délicate. Il faut cependant veiller à ce que ces relations ne deviennent pas caricaturales car chacun apporte sa contribution à la préservation des lieux. Un respect mutuel est nécessaire pour une bonne cohabitation.

Il ne faut pas oublier qu'un paysage n'existe que si on le regarde. Et chaque regard a son importance : le regard neuf, nostalgique, habitué, blasé, exigeant, curieux... Il y a autant de regards que de paysages.

Problématique et enjeux

La signalétique peut présenter plusieurs formes, et parfois s'apparenter à la publicité.

L'ensemble est régi par la loi et les règlements.

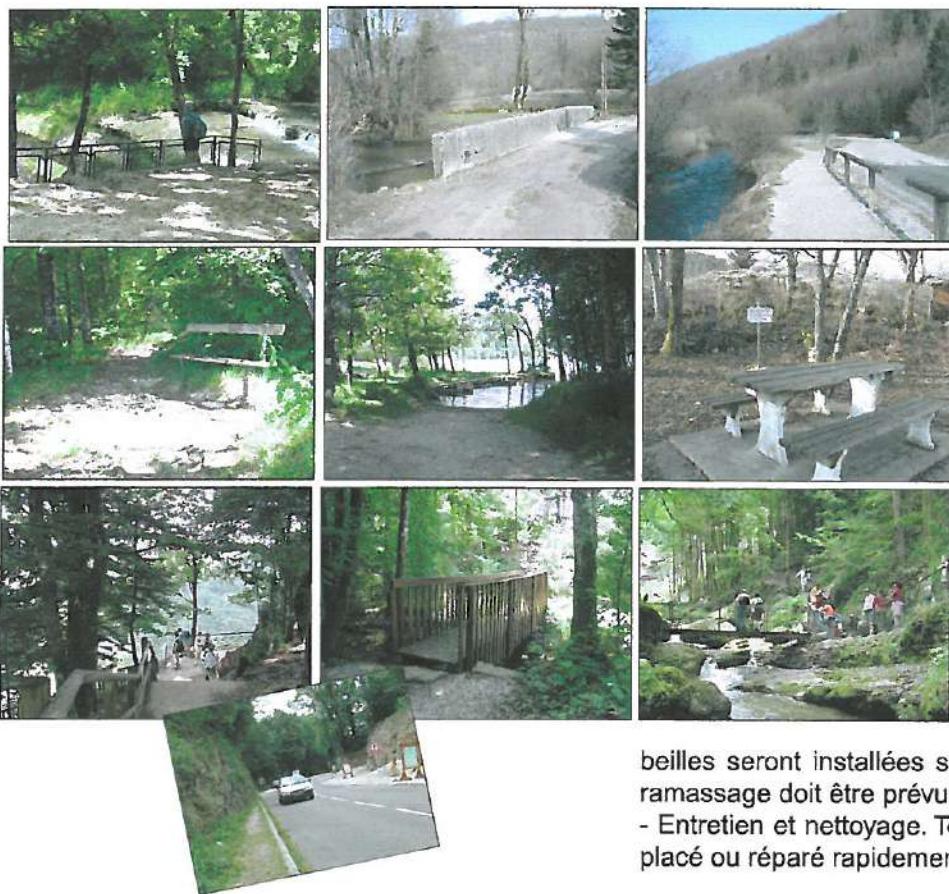
Pour le site classé, il conviendra en plus d'avoir une démarche globale sur l'ensemble du périmètre protégé.

La réflexion et les propositions auront pour objectifs de :

- Tendre vers une harmonisation de l'information ;
- Regrouper la publicité sur des supports adaptés ;
- Présenter une image qualitative et raisonnée de la publicité ;
- Organiser et hiérarchiser l'information : ce qui est nécessaire, ce qui est excessif... ;
- Définir les lieux d'implantation possibles ou interdits.

Mobilier

2



Description

Le mobilier est constitué de :

- Bancs et banquettes ;
- Poubelles et corbeilles ;
- Garde-corps et mains courantes (traitées dans la fiche suivante : «sécurité») ;
- Passerelles ;
- Supports d'information et de publicité (le cas échéant).

Les orientations

- Définition de la ligne de mobilier. A l'intérieur du site classé, une ligne globale spécifique sera proposée ou dessinée. L'enjeu de qualité est primordial. Actuellement, le mobilier est hétéroclite et vieillissant. La gamme retenue devra «évoquer le site, son identité» et s'intégrer aux différentes ambiances.

- Implantation du mobilier. A titre d'exemple, les poubelles ou corbeilles seront installées sur des axes où l'accès est aisé ; un ramassage doit être prévu très régulièrement...

- Entretien et nettoyage. Tout mobilier défectueux doit être remplacé ou réparé rapidement...

La problématique de gestion des déchets



Le respect d'un lieu est bien souvent le corollaire de son traitement. Un lieu non entretenu ne sera pas respecté. En revanche, un lieu soigné, organisé, régulièrement entretenu, le sera davantage. Il convient donc de restaurer l'image du lieu, mais également faire des choix en terme de maintenance d'un site d'exception.

La gestion des déchets commence par une organisation systématique de la collecte :

- choix des emplacements des corbeilles et poubelles : les conteneurs ne doivent pas être placés dans des zones de passage, à proximité de stations privilégiées. Les conteneurs doivent rester des récipients de rassemblement de collecte, et non pas des poubelles de circonstances qui jalonnent les pistes ou les lieux de passage.

En site naturel, il sera nécessaire de prévoir un mobilier adapté, et qui s'intègre à son environnement.

- Il est préférable de choisir un volume plus réduit, que l'on ramasse régulièrement, qu'un volume plus important, plus pratique, mais qui a tendance à «oublier d'être ramassé». Le poste d'entretien sur un site touristique ne doit pas être sous-estimé, ni faire l'objet de choix rapides. Il doit en revanche donner l'occasion de se pencher sur une problématique

nécessaire et sur les façons de la valoriser :

Le ramassage régulier des poubelles, devient également l'occasion d'un nettoyage d'appoint des abords, mais également, d'une surveillance du site, voire d'information.

L'entretien d'un site, c'est tout d'abord montrer l'exemple.



La sécurité est un point fondamental du site. Elle concerne :

- les accès au site ;
- les protections de linéaires (main courante, garde-corps) ;
- les protections de belvédères.

Les normes actuelles concernant les garde-corps ne sont pas toujours vraiment adaptées aux milieux naturels, car elles ont été élaborées pour les bâtiments.

En tout état de cause, les garde-corps devront protéger efficacement des dangers. Dans la phase opérationnelle (phase projet) la consultation d'un bureau d'homologation et de sécurité sera nécessaire. A l'initiative du maître d'ouvrage, le bureau de contrôle émettra un avis sur la gamme de mobilier choisie par le bureau d'études et sur son implantation.

- Mains courantes : aide pour l'ascension. Elles seront disposées préférentiellement sur les épaulements du relief.

- Garde-corps. Ils seront installés au niveau des surplombs (belvédères, linéaires avec dévers, ou en corniche). Les garde-corps des belvédères pourront se différencier, pour marquer une nuance entre les zones de stationnement et d'observation (statique, plate-forme) et les zones de circulation (dynamique, accompagnement de sentiers).

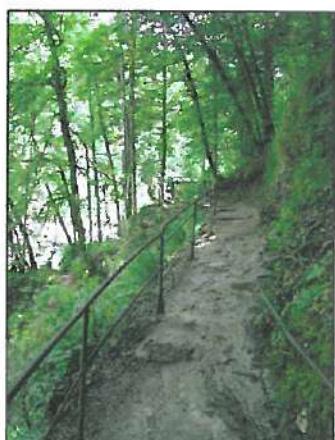
- Sécurité du cheminement. La réflexion sera ciblée sur les points suivants :

- Stabilisation du revêtement ou du sol ;
- Traitement et aménagement des séquences trop étroites ;
- Traitement des séquences en pente ;
- Passage des zones sensibles : éboulis, racines apparentes, berges...

Selon les séquences, et la fréquentation attendue et constatée, les types d'aménagement pourront varier.

Le site doit cependant rester naturel. Une sécurisation complète risque de dénaturer le site. Elle devra être accentuée sur les secteurs de forte fréquentation, et être plus discrète au-delà.

Au sujet des structures : les passerelles, escaliers métalliques font partie du vocabulaire et de l'histoire du site (forges...). La souplesse de ce matériau, alliée à une structure allégée, permettra de résoudre certains dysfonctionnements.



Equipements commerciaux

4



Les équipements publics, comme la Maison des Cascades, l'Office du Tourisme, ont fait l'objet d'une démarche qualitative et ambitieuse qui répond tout à fait à la monumentalité et à l'exceptionnalité du site.

Le parc de stationnement des Cascades est également une démarche positive : le stationnement enherbé contribue à l'intégration, surtout hors saison, lorsque le couvert végétal est restauré : la plate-forme de stationnement est alors indissociable des prairies adjacentes. Si ce parc de stationnement présente quelques dysfonctionnements (davantage dus à une mise en œuvre déficiente), il est à prendre comme exemple. La démarche de projet a été réalisée intégralement :

- Définir la capacité nécessaire et maximale du site. L'étude de fréquentation a défini la capacité maximale d'accueil (capacité d'accueil au-delà de laquelle, la visite s'effectue dans de mauvaises conditions et peut endommager le site).
- Définir l'implantation, la forme et le profil de l'aménagement.
- Elaborer le projet : les zones de circulation, de stationnement, les entrées et sorties, les modalités éventuelles de gestion des entrées...
- Déterminer les techniques adéquates à mettre en œuvre, les revêtements spécifiques, les plantations...

La maison des Cascades, et l'office du tourisme sont issus d'une démarche similaire, appliquée à l'architecture.

D'autres équipements, privés, sont cependant insuffisants, et dévalorisent ou banalisent considérablement le paysage par :

- Leur implantation en site naturel ;
- La publicité directe ou indirecte (parasol, mobilier aux couleurs d'une marque commerciale...) ;
- Le stationnement et le traitement sommaire des abords.



Pour chacun de ces équipements, un démarche de projet est nécessaire au titre d'un réaménagement, d'une adaptation, d'une intégration, d'une restauration...

Cette démarche sera cadree par un cahier des charges spécifique, une démarche adaptée, et assistée par un réseau professionnel d'assistance, voire la mise en place de mesures incitatives ou des opérations programmées....



